

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

LE DEVOIR

Montréal, mercredi 28 juin 1944
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 ST. NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Grande bataille de chars à l'ouest de Caen

Les allocations familiales: prime aux familles restreintes?

Si le principe des allocations familiales est une mesure des plus louables, l'application que veut en faire le gouvernement fédéral s'avère nettement antisociale. Et l'objection qu'un tel système pourrait exister ailleurs ne vaut guère. La cause doit se jouer au mérite.

Le texte annonçant le projet de loi est si court qu'on ne permettra de le citer en entier, d'après le Devoir du 21 juin:

Ottawa, 21 (C. P.). — Le premier ministre King a fait savoir aujourd'hui que les allocations familiales, proposées par le gouvernement fédéral, auront force de loi à partir du 1er juillet 1945.

La résolution dit que les allocations seront payées à tous les enfants de moins de 16 ans et suivant l'échelle suivante:

\$5 par mois pour tout enfant de moins de 6 ans;
\$6 par mois pour tout enfant de 6 ans ou plus mais de moins de 10 ans;

\$7 par mois pour tout enfant de 10 ans ou plus mais de moins de 13 ans;

\$8 par mois pour tout enfant de 13 ans ou plus mais de moins de 16 ans.

La résolution dit aussi que le tarif sera réduit de \$1.00 par mois au cinquième enfant, de \$2.00 par mois au sixième, de \$3.00 par mois au huitième et aux autres enfants.

On dit que la réduction de l'impôt sur le revenu tenant lieu d'allocation pour les enfants sera basée sur l'allocation payable suivant le plan ci-dessus.

Arrêtons-nous au troisième paragraphe, que nous avons nous-même souligné. Aucune équivoque: plus la famille compte d'enfants, plus l'allocation par capita est faible. Si vous commandez une poche de patates au marchand, il vous consentira un meilleur prix que pour un sac de dix livres. Voilà un principe d'affaires indiscutable.

Malheureusement, la famille n'obéit pas à la loi de l'offre et de la demande ni aux taux des grossistes. On ne doit pas considérer l'allocation familiale comme une prime électroale ou un jeton de directeur d'entreprise donné sous de fallacieux prétextes, mais comme une aide efficace aux parents qui contribuent à l'avenir du pays et de l'humanité.

Les circonstances ne me permettent pas de préparer une étude démographique approfondie des allocations familiales. Cette solution, — nécessaire si l'on voulait fixer avec précision le taux des allocations, — n'infirmait aucunement le point démontré à la suite.

La question à poser est celle-ci: Est-il juste de verser une moindre allocation per capita aux familles de plus de quatre enfants? Evidemment non. Le problème ne me touche pas directement. Je n'ai à date que deux enfants; mais je pense avoir plus que des notions théoriques sur les familles nombreuses, puisque la nôtre comptait douze fils et deux filles. Je le sais, c'est une entreprise presque surhumaine.

1. Le cinquième enfant et les suivants ne coûtent pas moins cher aux parents qu'un quatrième. Il y a sans doute des dépenses initiales qu'il n'est pas nécessaire de répéter après le premier bébé. Les cadets usent les guenilles des premiers. Toutefois, parvenues au cinquième, les chaussures de l'aîné sont un peu écornées. L'enfant unique coûte plus cher parce qu'on le gâte plus; ou bien on lui procure des facilités d'éducation que les parents de cinq enfants ne voient obligés de refuser à leur progéniture. Avez-vous pensé aussi au problème du logement et au coût d'une femme adaptée à une grosse famille? Il est encore difficile de caser les enfants sur des tablettes.

2. Le père de cinq enfants ne reçoit pas pour cela un traitement supérieur à celui du père de quatre enfants. Et s'est dommage... On le verra plus loin, ce sont eux qui font l'avenir. Une société équilibrée devrait, non seulement gratifier le cinquième enfant et ses cadets d'une allocation plus forte, mais même effectuer les frais de leur éducation en grande partie.

3. Réduire l'allocation de \$1.00 pour un cinquième enfant, de \$2.00 pour un sixième, de \$3.00 pour un huitième et les suivants, signifie qu'en pratique, dans les familles nombreuses, l'allocation tendra vers le minimum. Supposons une famille de huit enfants susceptibles d'allocation.

Age	allocation normale	allocation accordée
1er enfant	15 ans	\$8.00
2e enfant	13 ans	7.00
3e enfant	11 ans	7.00
4e enfant	9 ans	6.00
5e enfant	7 ans	6.00
6e enfant	5 ans	5.00
7e enfant	3 ans	5.00
8e enfant	1 an	5.00
Total		\$49.00
Moyenne par enfant		6.12

La moyenne mensuelle par enfant est donc de \$5.12 au lieu de \$6.12 qu'elle serait si la loi n'assimilait le problème des grandes familles à celui des "ventes en gros". Si, par contre, la famille ne comptait que quatre enfants d'un an à sept ans (les quatre derniers du tableau), la moyenne mensuelle serait de \$5.25; et elle pourrait s'élever jusqu'à \$7.00, si ces enfants avaient respectivement neuf, onze, treize et quinze ans, comme les aînés de la famille de huit enfants.

4. Au moment où les dépenses augmentent avec l'âge des enfants, l'allocation tombe. Quand de nouveaux déboursés s'imposent pour s'orienter vers une carrière, l'allocation, plus que jamais nécessaire, cesse. Cependant les parents continuent à nourrir, à vêtir, à soigner, à instruire huit enfants. L'aîné devra peut-être renoncer à de légitimes ambitions et accepter un poste inférieur sans espoir d'avancement. Des surdoués, issus de familles nombreuses, sont ainsi condamnés à ne jamais donner leur mesure. Aussi comme les grosses familles sont plus exposées à être étas de choses, importe-t-il de ne pas réduire indûment leur allocation pendant qu'elles y ont droit.

5. La réduction de l'allocation pour les cinquièmes enfants et les suivants est une mesure mesquine représentant une faible économie pour le trésor public, car cette réduction n'atteint qu'un petit nombre. Les familles de huit enfants ou plus, — où tous ont moins de quinze ans, — ne pleurent pas au pays. Reason of plus pour s'en occuper. Grosso modo, dans l'ensemble de l'humanité, à peine le quart de chaque génération comprend des familles de plus de quatre enfants.

6. La réduction de l'octroi frappe surtout la province de Québec où, proportionnellement, il y a le plus de familles nombreuses.

7. Seules les familles de quatre enfants ou plus pourvoient à l'entretien de la population. Ce sont elles surtout qui devraient bénéficier d'allocations familiales. Les populations instables et transitoires sont l'objet d'un perpétuel remous de bas en haut de l'échelle sociale. Un quart de chaque génération produit la moitié de la suivante, une moitié se reproduit semblable à elle-même, un quart ne contribue pas à celle qui suit. C'est ainsi qu'avec les familles d'un ou deux enfants des lignées sont condamnées à mourir. Quand 1,000 mères ont 2,000 enfants, ce nombre compte 950 filles à la naissance. Réduites à 855 avant la date du mariage, 600 seulement se marieront et 480 au plus enfanteront. Si elles ont à leur tour deux enfants en moyenne, la nouvelle génération de 960 enfants représente moins de 50 pour cent de la précédente. Pour qu'une population soit simplement stationnaire et qu'une lignée familiale se maintienne, il lui faut en moyenne quatre enfants.

8. L'allocation familiale doit être progressive. Nulle pour les mariages sans enfants ou d'un seul enfant, réduite à un minimum fixe pour chaque enfant lorsqu'ils sont au nombre de deux ou trois, l'accroissement de l'allocation avec l'âge de l'enfant ne devrait s'appliquer qu'aux familles de quatre enfants ou plus. En outre, pour les familles de cinq enfants ou plus, non seulement il ne devrait pas y avoir de diminution d'allocation, mais celle-ci au contraire devrait augmenter avec le nombre d'enfants.

9. Enfin, comme l'Etat doit encourager toutes les mesures favorables aux familles nombreuses, l'allocation familiale bien comprise n'est qu'un premier pas dans la renfente de notre armature sociale. Comme le logement vient ajouter aux difficultés des familles nombreuses, l'Etat devrait favoriser les prêts pour la construction de demeures aux familles de plus de quatre enfants. Bien plus, un dégrèvement de la taxe foncière et du taux d'intérêt serait à conseiller dans ces cas.

Quel l'Etat se hâte: demain il sera peut-être trop tard.

Jacques ROUSSEAU

(1) Le départ imminent pour un voyage d'exploration m'intéresse malheureusement de fournir ces données du plus vif intérêt.

La Finlande resserre son alliance avec l'Allemagne

Notes d'un naturaliste

Les malheurs d'une chenille

Ecluse avec les feuilles sous les vivifiants rayons du soleil printanier, la frêle Zoé, une minuscule chenille, quitte l'écorce du chêne qui l'abrite. Elle rampe le long des branches, rongée, grise, se repaît du feuillage de l'arbre protecteur. Sa vie aérienne, éloignée des dangers terrestres, est sans doute des plus agréables. Non pas! Une foule d'ennemis envahissent le chêne verdoyant. Tous armés d'un bec barbare, affligés d'un appétit féroce, ils font ripaille d'insectes, de vermineux, passent rapidement... La fragile rampeuse qui prend goût à la vie se réveille un bon matin entourée d'un essaim de mignons oiseaux: des jaunes, des gris, des multicolores; des insectivores au bec pointu, affamés à la suite de leur long voyage nocturne, de gracieuses sauteuses qui voltigent entre les branches et dévorent, dévorent. Heureux de revoir le pays natal, tous ces petits miteurs chantent leur bonheur à plein gosier.

Souvent un bonheur égoïste cause le malheur d'autrui. La pauvre Zoé ne chante pas, elle. A la vue de tous ces êtres insatiables, la craintive bestiole, qui tremble de tous ses membres, se blottit recroquevillée sous une feuille et retient son souffle... Chance inespérée; elle réussit à passer inaperçue.

Hélas! quelle existence incertaine qu'une misérable vie de chenille. Un vireo mélodieux, à sa tour, exalte le domaine de Zoé et, d'un oeil investigateur, scrute le revers même de chaque feuille. L'habile chasseur s'approche peu à peu de la malheureuse qui, pour cette fois, renonce à se cacher et fuit à toutes "pattes".

Malheureuse! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée! Infortunée!

Quelle angoisse! La minable Zoé est atteinte d'un empoisonnement fatal. Et les élégants bourreaux sont légitimes. Comment leur échapper! Un jaseur qui la surprend la happe au passage. C'est la fin des fins, pense la chenille. Pas encore! L'oiseau charitable présente la trépanation à la victime à l'un de ses compagnons. Mais ce dernier, en veine de courtoisie, lui rend le morceau. Deux autres jaseurs se joignent bientôt aux premiers. La chenille circule de bec en bec. Les quatre oiseaux la reçoivent et la repassent trois ou quatre fois chacun.

Nos dandys, la huppe ondulante, jasant, conversent d'une voix discrète, vantent les qualités ou méditent des imperfections de la victimalette. Aucun des gourmets ne se décide à avaler.

Enfin, le pauvre chenille, infortunée d'être mangée, tombe au pied de l'arbre. La misérable dédaignée, meurtrie, fourbue, estropiée, se désespère, s'ennuie, dépérit... Adieu le beau rêve, les ailes perlées d'un aigle et gracieux papillon.

Ramper toute une vie, soutenue par la perspective de prendre un jour son essor, de planer au milieu de l'azur limpide et perdre tout espoir. Quelle fatalité!

Paul Després

28-6-44

Bloc-notes

(Par O. H. et Alexis Gagnon)

Fêtes d'anniversaire

Les fêtes d'anniversaire de paroisse se multiplient. Hier, c'était Lachine, Saint-Jean-Deschêlons; demain, ce sera Sainte-Marie-de-Beauce, etc.

Qu'il s'agisse de lieux chargés d'histoire, et qui se rattachent à toute l'histoire de l'Amérique du Nord, comme Lachine, ou de paroisses qui ont simplement grandi dans la vie commune, il faut se réjouir de ces fêtes.

Elles constituent d'abord un hommage aux anciens, à ceux qui ont peiné; elles fournissent ensuite l'occasion de réveiller, de faire mieux connaître le passé.

Dans nos vieilles régions, nous sommes naturellement enclins à penser que les choses ont toujours été ce qu'elles sont. Les anniversaires nous forcent à constater qu'il n'y a pas très longtemps encore, il en était tout autrement, qu'au lieu des bonnes maisons et de belles prairies d'aujourd'hui, c'était le bois, que la transformation a été le prix de labeurs innombrables. Et c'est une leçon infiniment utile.

Ribbentrop a promis 5 divisions et 500 avions à la Finlande — Mannerheim et Pétain — Les Russes attaquent Mogilev et Bobrouïsk après avoir pris Orcha — Pertes alliées de 40,000 hommes en Normandie

Les Finlandais ont décidé de resserre l'alliance qui les unissait avec l'Allemagne et de poursuivre jusqu'au bout la guerre à ses côtés. Helsinki et Berlin ont annoncé en même temps hier soir la conclusion d'une entente complète. Contrairement à l'Italie, la Finlande a décidé de ne pas lâcher et de ne pas capituler. Les armées finlandaises ont encaissé depuis une quinzaine de jours des coups plus durs que les Italiens n'en avaient reçus en Sicile, mais les Finlandais craignent apparemment plus les Russes que les premiers alliés de l'Allemagne ne craignent les Anglo-Etatsuniens.

Ce sont apparemment les Finlandais qui ont pris l'initiative des négociations qui ont abouti à l'accord d'hier. Le président Risto Ryti aurait demandé de l'aide à l'Allemagne et le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Joachim von Ribbentrop, s'est rendu aussitôt à Helsinki pour négocier avec les chefs d'Etat finlandais. M. von Ribbentrop aurait promis aux Finlandais le renfort de cinq divisions allemandes, 500 avions et des armes.

Dès hier soir, des troupes allemandes ont défilé dans les rues d'Helsinki pour affirmer la solidarité des deux nations. Si l'on en croit des dépêches de Stockholm, des troupes allemandes seraient arrivées dans la plupart des grandes villes et la mainmise de l'Allemagne sur la Finlande serait presque complète. On rapporte même que des troupes allemandes seraient déjà entrées en ligne sur le front méridional de la Finlande que les troupes finlandaises avaient défendu seules jusqu'ici. Les Allemands avaient déjà plusieurs divisions dans le nord de la Finlande sous le commandement du général Dietl.

Les observateurs militaires se demandent comment l'Allemagne, qui se trouve actuellement serrée de près sur tous les fronts, va pouvoir disposer des cinq divisions qu'elle a promises à la Finlande.

Certains correspondants laissent entendre que le commandant de l'armée finlandaise, le maréchal Mannerheim, n'aurait guère manifesté d'enthousiasme lorsque le président Ryti est venu le mettre au courant de ses projets.

D'autres tiennent le maréchal complètement responsable de la décision qui lie définitivement la sorte de la Finlande à celui de l'Allemagne. Le maréchal Mannerheim qui a été le libérateur de la Finlande en 1920 et son défenseur au cours de la campagne glorieuse de 1939-1940 est en butte aux mêmes attaques que le maréchal Pétain, le héros de Verdun.

EN RUSSIE

L'offensive soviétique en Russie-Blanche progresse avec une rapidité foudroyante. Les lignes fortifiées par les Allemands pour protéger la route de Varsovie et de Berlin cèdent partout et les bulletins soviétiques ne cessent d'annoncer des succès retentissants. Après avoir pris Vitebsk et Zhlobin, l'armée russe s'est emparée hier d'Orcha. Les troupes rouges ont pénétré jusqu'aux abords de Bobrouïsk et elles combattent actuellement dans les rues de Mogilev.

Les Russes annoncent qu'ils ont encerclé 5 divisions d'infanterie allemande à Bobrouïsk. Les Allemands, par contre, prétendent que la garnison d'Orcha s'est frayé un chemin vers l'ouest après avoir été encerclée et que la garnison de Vitebsk est également en marche pour rejoindre les lignes allemandes. Ils affirment que les Russes n'ont pu réussir à enfoncer les lignes allemandes dans les secteurs de Bobrouïsk et de Mogilev s'ils ont réussi à gagner du terrain.

Les quatre armées soviétiques qui participent à

l'offensive convergent actuellement sur Minsk, la capitale de la Russie-Blanche. L'armée du général Rokossovsky, pour sa part, n'est plus qu'à 75 milles au sud-est de Minsk après s'être emparée de Glosk. Les Russes ont annoncé hier la libération de quelque 1,500 villes et villages. On signale que l'aviation rouge a manifesté une puissance inouïe depuis le début de l'offensive et que ses "stormoviks", — des bombardiers plongeurs, — ont fort contribué à la défaite des formations cuirassées allemandes et à la destruction des fortifications de campagne qui se seraient étendues sur plusieurs rangées de profondeur. Des dépêches soviétiques affirment que les Allemands avaient aménagé cinq lignes de défense successives en certains secteurs.

En Finlande, par contre, l'offensive de l'armée rouge semble s'être un peu ralentie. On ne signale pas grand chose dans l'isthme de Carélie si on annonce de nouvelles avances vers l'importante ville de Petrozovodsk entre les lacs Ladoga et Onéga.

EN NORMANDIE

L'offensive du général Montgomery au sud de Tilly-sur-Seuilles s'intensifie et se précise. Elle vise apparemment à tourner les défenses de Caen et à obliger les Allemands à évacuer la ville. Le général Montgomery a déjà obtenu des résultats sérieux en trois jours: ses troupes ont pratiqué une brèche de six milles dans les lignes allemandes, coupé la route qui traverse la presqu'île du Cotentin de Caen à Cherbourg, franchi la rivière Odon et poussé jusqu'à 2 milles au nord-est d'Esquay, qui se trouve à 7 milles environ au sud-ouest de Caen.

La plus grande bataille de chars d'assaut de toute la campagne d'invasion se livre actuellement à 4 milles au sud-ouest de Caen. Les Allemands auraient concentré quatre divisions de chars dans ce secteur. Il leur faut absolument arrêter la progression des formations blindées anglaises ou battre en retraite. Les troupes anglaises ont également attaqué violemment à quelques milles au nord de Caen. Le radio de Vichy affirme que le général Montgomery a jeté 100,000 hommes et 2 divisions blindées dans la mêlée et qu'il est possible que les Allemands engagent leurs réserves dans la bataille.

Dans la région de Cherbourg, les Allemands résistent encore à l'aérodrome de Maupertus et au cap de la Hague. Le haut commandement allemand prétend même que de nombreuses garnisons allemandes tiennent encore et que les Etatsuniens n'ont pu encore se rendre maîtres du port s'ils sont en possession de la ville en ruines de Cherbourg.

Les Alliés ont déjà fait 32,000 prisonniers en Normandie et l'on estime que les pertes allemandes depuis le début de l'invasion ne sont pas inférieures à 70,000 hommes. On a annoncé officiellement que les pertes alliées en Normandie sont de 40,459 hommes dont 5,287 tués et 12,183 disparus. Les Anglais ont perdu au total 13,572 hommes et les Etatsuniens 24,162. Les pertes canadiennes ont été de 2,815 hommes, soit 363 tués, 1,359 blessés et 1,093 disparus.

Les pertes canadiennes sont assez lourdes si l'on tient compte du fait qu'une seule division canadienne, la 3e, a jusqu'ici participé aux opérations en Normandie. Il faut cependant admettre que les pertes alliées sont bien inférieures à ce que l'on pouvait craindre si l'on songe aux dangers que comportait un débarquement sur des côtes fortifiées.

Pierre VIGIANT

28-6-44

Lettre d'Ottawa

M. King ne demandera pas de prolongement de mandat

Il y aura dissolution des Chambres d'ici le 1er juillet 1945, a-t-il dit hier soir aux Communes — M. King en veut à M. Bracken parce que celui-ci a déclaré que le premier ministre tentait d'acheter l'électorat avec les allocations familiales — La centralisation et l'autonomie provinciale

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 28-VI-44. — M. Mackenzie King a déclaré catégoriquement hier soir aux Communes que la dissolution des Chambres aurait lieu avant le 1er juillet 1945. Le premier ministre a fait cette déclaration quelques minutes avant la fin de la séance de la soirée, alors qu'il parlait de son bill établissant un ministère de la Santé publique et qu'il défendait le programme social de son gouvernement. Le premier ministre a protesté violemment contre une récente déclaration de M. John Bracken, leader du parti progressiste-conservateur. Dans cette déclaration, M. Bracken avait dit que le fait que le gouvernement avait fixé au

cette mesure n'entre en vigueur", a déclaré M. King. S'en prenant à M. Bracken, le premier ministre a fait des menaces. "Le jour de rétribution s'en vient", a-t-il affirmé. M. Gordon Graydon a taquiné M. King en disant que le gouvernement fait de la politique avec la législation sociale. M. King a répondu que le parti libéral est le seul à avoir inscrit des lois sociales dans les statuts.

Autonomie provinciale

Si l'on a à cœur la sauvegarde de l'autonomie provinciale, il convient de surveiller le nouveau ministre fédéral dont le premier ministre a annoncé la création hier après-midi. M. Mackenzie King a proposé l'adoption, en deuxième lecture, du bill instituant un ministère de la Santé publique et du Bien-être national. Le premier ministre a fait quelques remarques à ce propos, nous devrions dire tout un discours, puisque les ministres remarqués prennent presque tous d'après le caractère d'un discours, respecté scrupuleusement. Il a dit qu'il importait que ce nouveau ministre fût créé le plus tôt possible, parce que le gouvernement a l'intention de lui confier l'administration de la loi des allocations familiales, mesure législative que le ministère a inscrite au feuilleton de la Chambre la semaine dernière. Par le fait même, le premier ministre

(suite à la dernière page)

est de favoriser la famille nombreuse, facteur essentiel de puissance pour la nation et l'Etat. Diminuer les allocations dans la mesure où la famille augmente paraît d'un singulier illogisme. Mais le gouvernement King a voulu ainsi se faire pardonner par la population anglophone, une loi dont le principe théorique est d'indiscutable intérêt patriotique et canadien mais qui se trouve d'un grand intérêt pour Québec.

Mais à l'ordinaire de ces tractations en dehors de la logique, les habiletés gouvernementales n'ont guère de succès, et ne réussissent qu'à embrouiller une question pourtant claire. Il n'a pas eu plus de succès auprès de l'élément anglophone. Avec des précautions littéraires, des litotes et des prétéritives, la presse anglaise s'élève contre le projet, parce qu'il favoriserait largement la province de Québec et la race canadienne-française. Elle n'ose pas s'élever contre le principe des allocations: il ne lui vient pas non plus l'idée pourtant naturelle et logique d'inviter les citoyens anglais à en bénéficier, ce qui serait en somme le meilleur moyen de conserver ce prestige anglo-saxon pour lequel elle réclame si souvent. Au contraire elle constate sans vergogne la dénatalité canado-anglophone.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

"Il y aura des élections soit cette année, soit l'an prochain et avant que la loi des allocations familiales n'entre en vigueur, en juillet 1945", a "précisé" le premier ministre, dit une dépêche de la C.P. Précision à la manière de M. King, c'est-à-dire encore vague et vaporeuse.

On verra bien ce soir si M. Godbout se prononcera avec moins d'ambages.

Il y a une règle du chapeau féminin à observer, au Palais aussi bien qu'au Parlement.

Une femme ne peut prêter serment ni rendre témoignage devant un juge sans porter coiffure. Des vau-lu-tête montrés-laises viennent de l'apprendre.

Les indésirables les plus parfaites ne peuvent tenir lieu de chapeau. Le respect dû au serment et l'apparat judiciaire rendent cette observance rigoureuse.

Une auditrice qui se présente décoiffée aux séances parlementaires reçoit tout de suite l'intimation de se couvrir d'un mouchoir ou ne dois-je pas tenir d'élections?

M. Godbout doit se dire: Encore deux ou trois courts-circuits comme l'affaire Bouchard, et nous serons électoralement cuits!

Comme Panurge en doute s'il se devait marier, M. Godbout se demande: "Dois-je ou ne dois-je pas tenir d'élections?"

Car ce pourrait être le dilemme d'Hamlet: "to be or not to be", après le scrutin.

Pour un président de l'Hydro, on ne peut dire que M. Bouchard ait mis beaucoup d'eau dans son vin.

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat. Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite.

L'impertinent est un fat outré; le fat lasse, ennue, dégoûte, rebute; l'impertinent rebute, agrite, irrite, offense; il commence où l'autre finit. Le fat est entre l'impertinent et le sot, il est composé de l'un et de l'autre.

Le DRUYEN

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CHAUD ET ORAGEUX, PLUS
PLUS FRAIS

Aujourd'hui maximum: 80.
Minimum aujourd'hui: 66.
Minimum aujourdhui: 76.
Même date l'an dernier: 80.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.80; midi, 29.55
(Chiffres fournis par la maison M.-R. de
Meis, 444 Sherbrooke est, Montréal.)

Nouvelles de guerre

Pertes alliées dans les quinze premiers jours de l'invasion

Sur un total de plus de 40,000 victimes pour les Alliés, on en compte 2,815 pour les troupes canadiennes — Pressant appel au secours de nos hôpitaux

Ottawa, 28. — Les pertes canadiennes subies au cours des quinze premiers jours de l'assaut sur la France se chiffrent par 2,815, annonce le quartier général de la Défense nationale dans une déclaration qui a été coordonnée à un avis de pertes subies par les forces alliées, britanniques et américaines qui ont pris part aux opérations. D'après le grand quartier général des forces expéditionnaires alliées, les pertes subies entre le 6 juin et le 20 juin compris sont pour les trois nations les suivantes:

Tués: Canada 363; Royaume-Uni 1,842; Etats-Unis 3,082. Total 5,287. Blessés: Canada 1,359; Royaume-Uni 8,599; Etats-Unis 13,121. Total 23,079.

Disparus: Canada 1,093; Royaume-Uni 3,131; Etats-Unis 7,959. Total 12,183. Le total des pertes pour le Canada s'élève à 2,815; pour le Royaume-Uni à 13,572 et pour les Etats-Unis à 24,162. On en arrive donc à un total de 40,549 hommes pour les trois nations.

Appel au secours de nos hôpitaux

M. Léonard Préfontaine, surintendant régional de la Commission d'assurance-chômage, fait appel aux milliers de jeunes filles étudiantes en vacances ou femmes mariées qui jouissent du confort de leur maison. On a une grande difficulté à maintenir le personnel nécessaire dans les hôpitaux locaux de tous genres. Les malades ont besoin de nous, ils doivent être traités, soulagés, soignés.

M. A.-C. Bricault, gérant intérimaire du bureau local de Montréal, nous déclare que l'offre est ouverte à toutes les étudiantes de 16 ans et plus, ainsi qu'à leurs mères. C'est une occasion exceptionnelle pour une jeune fille d'aider dans les hôpitaux.

Il y a dans les hôpitaux des ouvertures dans plusieurs genres de travail: aides-gardes-malades, infirmières, aides cuisinières, aides pour les convalescents, etc.: tout en apprenant et en travaillant, les jeunes filles sont bien rémunérées. Donc, les étudiantes et femmes mariées désireuses de s'adonner à ce genre de travail pourront se procurer de plus amples renseignements en communiquant avec Mme M. Matteau, à MA. 5721. Il ne sera pas nécessaire pour ces personnes de se présenter aux bureaux du Service sélectif; elles n'auront tout simplement qu'à téléphoner à Mme Matteau; si certaines personnes désirent discuter de leur cas personnellement, elles pourront se présenter au Bureau de placement et du Service sélectif, 305 ouest, rue Sainte-Catherine.

Initiative de nos cadets canadiens-français

Un second contingent du C. E. O. C. de l'Université de Montréal a terminé en fin de semaine dernière une période d'entraînement de quinze jours au camp d'été de Farnham par une marche forcée de 63 milles sur Montréal. Les 112 cadets, commandés par le major Pierre Dagenais, sont partis de Farnham lundi 19 et ne sont arrivés à Montréal que samedi matin. Ils ont eu à soutenir les plus dures journées pendant presque toute la semaine. Le lieutenant-colonel U. Mitchell que nous avons interviewé au cours d'une visite faite vendredi dernier au camp de Farnham, nous a déclaré que cette initiative de terminer la période d'entraînement de quinze jours par une marche forcée sur Montréal appartenait à l'unité du C.E.O.C. de l'Université de Montréal. «Ce complément parfait de l'entraînement du camp d'été n'a été fait nulle part ailleurs dans tout le Canada avant d'être accompli par nos gars du C. E. O. C.», ajoute le colonel Mitchell.

La marche n'est pas obligatoire, ce ne sont que des volontaires qui y prennent part, ce qui, d'ailleurs, revient à dire que tous en sont.

Il y a à peine un mois, une unité a parcouru la distance entre Montréal et Farnham à pied. Le trajet n'était toutefois pas aussi long. Cette fois la troupe en partant de Farnham s'est dirigée vers Saint-Césaire, puis par Saint-Jean-Baptiste, Saint-Basile et Saint-Hubert, a débouché à l'île Sainte-Hélène. Les étapes de la semaine se répartissent comme suit: lundi, 9 milles, mardi, 14 milles; mercredi, 13 milles, jeudi, 15 milles, vendredi 10 milles, et samedi, 2 milles.

Vers 11 h. 30 vendredi soir, un camion militaire nous a débarqués dans les limites de l'île Sainte-Hélène et nous avons eu le privilège de surprendre la petite troupe au bivouac. Il commençait à pleuvoir. Les cadets enfouis dans des sacs de couchouche dormaient paisiblement pendant que les officiers réfugiés sous un pavillon contemplaient la scène en grillant une cigarette.

Le major Dagenais nous a expliqué que le trajet s'était fait sans encombre et qu'il n'avait aucun accident à rapporter. La pluie a rendu la marche plus ardue mais tous, comme de vieux militaires, semblaient fous de joie. Le commandant de la troupe nous a prêté des copies de chansons que les cadets ont exécutées en choeur, tout le long du parcours. Les mots,

Philippe Henriot assassiné à Paris

Ministre de la propagande dans le gouvernement de Vichy, il était considéré comme l'un des plus importants "collaborationnistes"

Londres, 28 (A.P.). — Philippe Henriot, ministre de l'information et de la propagande dans le cabinet de Vichy, a été assassiné la nuit dernière, à Paris, par 15 ou 20 hommes qui se sont fait un chemin jusqu'à sa chambre à coucher, rapporte Radio-Paris. Il a été apparemment victime des patriotes français.

Des agences de Berlin ont rapporté l'assassinat, puis quelque temps après, Pierre Laval, le chef de l'Etat français, a parlé à la radio et a déclaré que Henriot "n'était animé que de patriotisme. Il est tombé ce matin en héros".

L'agence allemande Transocéan, qui a dit que Henriot était arrivé à Paris hier avec Laval, a déclaré qu'il est impossible de savoir si les assassins étaient revêtus d'uniformes militaires ou de policiers.

Il y a deux semaines, l'un avait rapporté que M. Henriot avait visité l'Allemagne où il avait conféré avec le docteur Joseph Goebbels, ministre allemand de la propagande, et avec le ministre des affaires extérieures, Joachim von Ribbentrop.

D.N.B. a déclaré que Henriot est mort pour la bataille de l'Europe et blâmé l'Angleterre d'avoir incité les terroristes français à accomplir cette action.

Né en 1889 à Reims, M. Henriot avait débuté dans la vie comme maître d'école et lecteur. En 1932, il était élu député de droite pour la circonscription de Bordeaux au Parlement français et il fut réélu en 1936.

Il s'allia avec les "collaborationnistes" peu après la chute de la France et fut nommé ministre de la propagande en janvier 1944. Il avait été depuis particulièrement actif dans ses tentatives de répression du maquis français.

Hengyang grandement disputé

Tchoungking, 28 (A.P.). — Le haut commandement chinois a déclaré hier soir que les forces japonaises se sont rendues à Hengyang, jonction ferroviaire vitale de la province du Hunan. La perte de cette ville serait la plus grande défaite pour la Chine depuis la chute de Canton et de Hankou, en octobre 1939. De grosses batailles se livrent actuellement pour la possession de cette ville, dit un communiqué.

Avec la chute de Hengyang, la route ouverte pour une avance japonaise sur Kuwong, capitale provisoire du Kwantung, ou sur Kewilin, capitale provisoire du Kwangsi.

Les avions américains continuent leurs bombardements contre les Japonais dans le Hunan, s'en prenant aux colonnes de troupes et aux unités de cavalerie. Le quartier général du lieutenant-général Stilwell a annoncé que plusieurs avions manœuvrent à l'appel à la suite des dernières opérations du Hunan et du Yunnan.

Vaisseau coulé par une flottille canadienne

Un port britannique, 28 (C.P.). — Une flottille de torpilleurs à moteur canadienne a attaqué un convoi dans le Pas-de-Calais, et un vaisseau allemand d'escorte a été coulé et endommagé.

Il y a plusieurs jours, une autre flottille avait coulé un vaisseau allemand au même endroit, en avait endommagé trois autres et avait attaqué deux contre-torpilleurs allemands.

La croix Victoria à titre posthume

Londres, 28 (C.P. Reuters). — L'officier-pilote Cyril Joe Barton, de Londres, capitaine d'un bombardier de la R.A.F., a reçu la croix Victoria, à titre posthume, pour son courage insurpassé et sa dévotion au devoir en face de grands dangers», annonce-t-on.

Secousse sismique près du Nicaragua

New-York, 28 (A.P.). — Deux très fortes secousses sismiques ont été enregistrées aujourd'hui au sismographe de l'Université Fordham.

Le R. P. Joseph J. Lynch, sismologiste, a déclaré que les secousses ont eu lieu à 4 h. 05 m. 15 s. et à 4 h. 10 m. 30 s. de l'avant-midi. La source de ce tremblement de terre serait à 2,170 milles, soit au voisinage du Nicaragua.

Rupture imminente entre Washington et Helsinki

Washington, 28 (A.P.). — Les relations entre la Finlande et les Etats-Unis ont à un point culminant aujourd'hui et des représentants du gouvernement président de la brèche finale entre ces deux pays est une question d'heures.

La politique

MM. Jacques Sauriol et André Vigeant, candidats du Bloc populaire, respectivement dans Hochelaga-Maisonneuve et dans Nicolet — Le député libéral Henri Biron, de nouveau candidat dans Abitibi-Est, Lotbinière et Mégantic

A une convention du Bloc populaire canadien tenue hier soir dans le comté provincial de Hochelaga-Maisonneuve, M. Jacques Sauriol, journaliste, a été choisi candidat officiel du Bloc aux prochaines élections provinciales.

Environ 400 militants du Bloc assistaient à la convention. Voici, par ordre, les noms mis en lice pour la candidature: MM. William Monarque, Aquila Lapointe, Lionel Richer et Jacques Sauriol. M. Monarque et Lapointe se retirèrent immédiatement des rangs, en faveur de M. Sauriol. Dès le 1er tour du scrutin, M. Sauriol l'emporta sur ses deux concurrents. L'un de ceux-ci, M. Richer, fit l'éloge de M. Sauriol et lui promit son entier concours.

M. Sauriol est né à Montréal, le 18 juin 1911. Il a fait du journalisme à l'Action catholique puis à la Patrie où il est attaché actuellement. Il fut, pendant un certain temps, publiciste au ministère provincial de la colonisation à Québec.

Il a épousé Mlle Rose-Alice Rainville et est père de deux enfants. Il demeure au no 4162 rue Adam, Montréal.

Béancour, 28 (C.P.). — Me André Vigeant, avocat, de Nicolet, a été choisi hier au cours d'une convention canadienne dans le comté de Nicolet, aux prochaines élections provinciales.

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.). — Le député libéral du comté de Nicolet, M. Henri-N. Biron, de Nicolet, a été choisi comme candidat du même parti aux prochaines élections provinciales. Il l'a emporté par une majorité substantielle sur son adversaire, M. Alfred Savoie, de Manseau, au cours de la convention libérale qui a eu lieu hier après-midi dans ce chef-lieu de comté. La convention a été tenue sous la présidence de M. Cyrille Duhamel, député de Bagot et président de l'Assemblée législative. 132 délégués, venus de toutes les paroisses du comté, y ont pris part. Finalement, M. Savoie s'est rallié à M. Biron et lui a offert sa collaboration.

Le vote ayant été ouvert, la convention fut très brève. Elle a été suivie d'une longue assemblée où plusieurs orateurs se sont fait entendre. MM. Elzée Beaulac, de St-Gregoire, préfet du comté, Anatole Carignan et Alfred Deshaies, maires des villages et paroisses de Béancour, ont été choisis comme présidents d'assemblée.

Les discours ont été prononcés par MM. Biron, député et candidat, Alfred Savoie, qui fut son adversaire à la convention, Cyrille Duhamel, Antoine Mayrand, de Sainte-Sophie de Lévis, Roger Allison, de St-Célestin, et Alexandre Gaudet, ancien député provincial de Nicolet. Une délégation des Trois-Rivières a pris part à la convention. On y remarquait Mes Léopold Pinsonneault, Joseph Marchildon et Henri-Jules Biron, avocats.

Québec, 28 (D.N.C.). — M. Horace Philpon, candidat libéral dans Gaspé-Sud, était de passage à Québec, ce matin. Elu récemment par une convention tenue à Percé, M. Philpon est entré en campagne immédiatement. Il doit retourner incessamment dans Gaspé-Sud.

Québec, 28 (D.N.C.). — M. J.-L. Boulanger, organisateur en chef du parti libéral dans le district de Québec, a annoncé aujourd'hui que des conventions seraient tenues dans Abitibi-Est, le 6 ou le 8 juillet, et dans Lotbinière, le 6 juillet. Elles auront lieu respectivement à Amos et à Sainte-Croix. M. Boulanger a appris de plus qu'on décidera aujourd'hui même la date de la convention du comté de Mégantic.

Les libéraux n'auront plus alors qu'à tenir trois conventions dans le district de Québec: dans Lavolette, dans Matapédia et dans Charlevoix-Saguenay.

L'ambassadeur étatsunien rappelé d'Argentine

Washington, 28 (A.P.). — L'ambassadeur étatsunien en Argentine, M. Norman Armour, a été rappelé aux Etats-Unis "pour fins de consultations", a annoncé le secrétaire d'Etat.

Un personnage autorisé a déclaré qu'il n'était que logique que Armour soit rappelé à une époque où l'on est à reconsidérer toute la question des relations avec l'Argentine.

Quoi qu'il en soit, le rappel d'Armour est considéré ici comme une menace aux relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Argentine. On sait que le gouvernement étatsunien n'a pas reconnu le régime argentin depuis que le général Farrell s'est emparé du pouvoir le 25 février.

Nouvel échange de prisonniers

Ottawa, 28 (C.P.). — Le département des Affaires extérieures a annoncé, tard hier, qu'un nouvel échange aura lieu entre les prisonniers civils du Commonwealth britannique et les prisonniers civils allemands à Lisbonne, le mois prochain. Il n'y a pas eu d'indication sur le nombre de Canadiens qui feront partie de ce groupe.

Les Alliés capturent San-Vincenzo

Cette ville, située à 32 milles du grand port italien de Livourne, est enlevée après une bataille de rues — Les Allemands avaient fait de ce lieu une forteresse

Rome, 28 (A.P.). — San-Vincenzo, dans les Abruzzes, sis à seulement 32 milles au sud du grand port de Livourne sur la côte occidentale italienne, a été enlevé aux Allemands après une bataille de rue, dans la ville, la nuit dernière.

Durant ce temps, des unités de la 8ème armée ont pris possession de Gioiella et de Porto, à l'ouest et au sud-ouest du lac Trasimone.

San-Vincenzo avait été converti en forteresse par les Allemands qui en avaient érigé des barricades et des barbelés en avant des défenses.

Plus loin dans les terres, la 5ème armée a continué à combattre la résistance ennemie et a occupé les villages de Chiusdino et de Travale. Chiusdino est à seulement 17 milles au sud-ouest de Sienna.

D'autres unités sont entrées dans le village du Belvédère, au sud de Chiusdino et de Travale, tandis que les Français, rendus dans la banlieue de San-Quirico d'Orcia, 22 milles au sud-est de Sienna, ont repoussé plusieurs contre-attaques ennemies.

A cinq milles au nord de Pérouse, la 8ème armée a occupé des hauteurs de Monte-Bagnola et de Monte-Pacciano. A l'est du Tibre, le village de Pagliaccia a été pris.

La ville revend des bons de la Victoire

Certains fonds d'assurance seront convertis en obligations municipales

La ville est en train de vendre les bons de la Victoire de ses fonds d'assurance pour placer ces fonds dans les nouvelles débiteures municipales émises pour le refinancement.

Le Comité exécutif a donné instruction au directeur des finances de vendre les obligations fédérales détenues dans les fonds municipaux suivants: fonds de modernisation de l'éclairage, \$611,000; fonds de fiduciaire, \$142,000; fonds d'assurance-incendie, \$277,000; fonds d'assurance-accident, \$166,000, soit un total de \$1,196,000.

Avec l'argent des deux fonds d'assurance le directeur des finances achètera des débiteures de Montréal, série "A", au lieu des obligations de la Victoire. Les deux autres fonds disparaîtront des livres de la ville par le refinancement de la dette, et les débiteures de la Victoire qui y étaient détenues rentreront dans les fonds généraux de la ville. A ce sujet on a expliqué que ces fonds liquidés serviront à effacer des comptes au débit, à la banque. Afin d'effectuer cette opération, il faut vendre les obligations de la Victoire et les convertir en argent.

Les autorités municipales ont en outre expliqué que les obligations fédérales ont été achetées avec l'entente que la ville pourrait les vendre n'importe quand. On signale le 6e plus que ce ne sont pas comme si la ville dépensait cet argent. Il s'agit seulement de liquider une partie de la dette de la ville, et les créanciers à qui on donnera cet argent pourront le placer, et le placement vraisemblablement sur des obligations de la Victoire.

Le Comité a aussi autorisé le directeur des finances à payer à la Canadian Advertising Co. Ltd, au prix de \$9,683.50, le travail de publicité accompli par cette firme pour le rachat des obligations de la ville en vertu du plan de refinancement. Le comité a autorisé également le paiement d'un compte de l'hôtel Windsor, au montant de \$89.60, pour la réunion des créanciers de la ville à cet endroit le 30 mai dernier.

Le discours de M. Godbout ce soir, à la radio

C'est ce soir, de 8 h. 30 à 9 h., que le premier ministre Godbout prononcera, à la radio, le discours qui avait été ajourné le 16 juin dernier.

L'allocution, qui est, dit-on, particulièrement importante, sera transmise par un réseau de postes québécois de langue française de Radio-Canada, ainsi que par le poste CKAC.

Les guérillas françaises dans les Pyrénées

Port-Bou, Espagne, 28 (A.P.). — Des guérillas françaises combattant dans la région de Tarbes, dans les Pyrénées, ont coupé la ligne ferroviaire entre les jonctions d'Auch et de Tarbes au cours d'un raid sur Miellan, rapporte-t-on aujourd'hui.

Les patriotes, descendant le plateau de Lannemezan, qu'ils disent tenir, ont percé des brèches dans la ligne ferroviaire et ont coupé les communications téléphoniques et télégraphiques à Miellan, disent des rapports de la frontière.

Les Chinois occupent Namti

Kandy, Ceylan, 28 (C.P.). — Les forces chinoises, à la suite de leur succès dans la prise de la base ennemie de Mogaung en Birmanie du Nord, ont occupé Namti, sis à six milles au nord-est de cette ville, signalant un communiqué allié. D'autres unités avancent au sud de Mogaung vers Loyalay, ajoute le bulletin.

M. Antoine Rivard répond à M. T.-D. Bouchard

"Nous nous rappelons celui qui vient de nous salir, et nous n'oublierons pas ceux-là avec qui il a marché dans la vie depuis trente ans et qui lui ont donné des armes qu'il tourne aujourd'hui contre nous"

Québec, 28 (D.N.C.). — "Nous nous rappelons que nous avons droit à notre histoire, que nous devons à nos enfants la vérité historique, et qu'ils doivent entrer dans la vie convaincus de l'existence de notre mission providentielle, et prêts à accepter tous les sacrifices qu'elle exigera. Nous nous rappelons celui qui vient de nous salir, et nous n'oublierons pas ceux-là avec qui il a marché dans la vie depuis trente ans et qui lui ont donné des armes qu'il tourne aujourd'hui contre nous. Nous saurons, quand l'heure sonnera, et il faut qu'elle sonne bientôt, protester collectivement contre ce discours, contre celui qui l'a prononcé, et contre ceux qui ont permis qu'il le fasse, en destituant à notre tour le gouvernement Godbout pour le remplacer par celui que réclame l'opinion publique, le gouvernement de l'Union nationale".

Voilà de quelle façon Me Antoine Rivard, C.R., terminait hier soir, la réponse de l'Union nationale aux propos prononcés au Sénat canadien par M. T.-D. Bouchard, contre les Canadiens français.

Me Rivard a rappelé que le sénateur Bouchard avait parlé au Sénat sur une motion du sénateur David en faveur d'un projet pour un manuel d'histoire unique dans toutes les écoles du pays. M. Bouchard s'est plaint que des manuels d'histoire nous rappellent que le traité de Paris prohibait les lois françaises pour les remplacer par les lois anglaises et qu'il obligeait tous les Canadiens français à prêter le serment du test qui impliquait l'abjuration.

"Est-ce vrai? Si telle est la vérité, et à moins d'être aussi ignorant qu'un marchand de valises, il faut dire que c'est vrai. Si telle est la vérité, pourquoi ne pas l'enseigner? Faudrait-il, pour la sauvegarde de l'unité nationale, faire mentir les faits, écrire une bonne petite histoire à l'eau de roses où nos enfants apprendraient que nous n'avons jamais eu à livrer de combats?"

Me Rivard a cité le témoignage de nombreux historiens protestants et anglais qui relatent des faits que l'on rencontre dans nos manuels d'histoire unique dans toutes les écoles du pays. M. Bouchard s'est plaint que des manuels d'histoire nous rappellent que le traité de Paris prohibait les lois françaises pour les remplacer par les lois anglaises et qu'il obligeait tous les Canadiens français à prêter le serment du test qui impliquait l'abjuration.

Les "prix du Prince de Galles" de Québec et le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'honneur

Québec, 28 (D.N.C.). — Le Séminaire de Québec et le collège de Sainte-Anne de la Pocatière se partagent les honneurs des prix du Prince de Galles en philosophie et en rhétorique respectivement. Les résultats du baccalauréat nous ont été communiqués ce matin par M. Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval. Les titulaires sont: en philosophie, M. Gérard Nadeau, fils de M. Ernest Nadeau, qui fut pendant 40 ans maître de postes à Saint-Roch, et gagna lui-même le prix du Prince de Galles en 1892. M. Gérard Nadeau, est du Séminaire de Québec. C'est le 5ème de la famille à obtenir cet honneur: le Dr Aurèle Nadeau, son oncle, l'a mérité en 1888, son père en 1892, M. l'abbé J.-Thomas Nadeau, en 1901, M. Guy Nadeau en rhétorique, en 1940. M. Gérard Nadeau demeure sur la rue Saint-Cyrille.

Le titulaire du prix de Galles en rhétorique est M. Gabriel Béland, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, fils du notaire J.-H. Béland, de Cabano, comté de Témiscouata. En rhétorique, le collège de Sainte-Anne n'a pas eu le prix du Prince de Galles depuis 1932, alors que M. Christian Lapointe avait été à l'honneur.

C'est la quatrième année consécutive que le Séminaire de Québec remporte le prix du Prince de Galles en philosophie. Les gagnants sont: F.-X. Houde, en 1941, Henin Beaumont en 1942, Guy Godin en 1943 et Gérard Nadeau en 1944.

Par ailleurs, le collège classique des Ursulines de Québec partage les honneurs de la journée, par son succès de l'une de ses élèves, Marguerite Choquette, qui s'est classée première en composition philosophique en rhétorique. Mlle Choquette remporte le prix du Chapitre de Québec des Filles de l'Empire. Elle est la fille de Me Fernand Choquette, député de Montmagny à l'Assemblée législative, et la petite-fille du juge P.-A. Choquette.

Sur le front canadien en France

Avec les armées d'invasion en France, 28 (C.P.). — Des unités britanniques ont avancé jusqu'à environ quatre milles au nord de la place forte allemande de Caen, dans la région de Cambes, et de grosses batailles se livrent au sud-ouest de la ville entre l'ennemi et l'infanterie britannique et les chars d'assaut.

L'artillerie canadienne et l'artillerie britannique ont supporté l'attaque au nord de la cité d'Orne détenue par les Allemands, et qui est maintenant attaquée de trois côtés.

Une bataille de chars fait rage à un mille au nord-est d'Esquay. Esquay est au sud de la route Caen-Villers-Bocage. Les opérations ont été réussies dans ce secteur. L'ennemi tente d'empêcher les chars britanniques de passer entre les rivières Odon et Orne.

manuels d'histoire, faits dont se plaint M. Bouchard, pour conclure que ces hommes publics, ces historiens anglo-protestants ne faisaient pas partie de l'Ordre Jacques-Cartier, et n'en subissaient pas l'influence. Quant à cette société, de conclure M. Rivard, je ne sais pas si elle existe mais les Canadiens français avaient certainement le droit d'obtenir des postes élevés dans le fonctionnarisme fédéral.

Et plus loin: "M. Bouchard affirme que presque tous les Canadiens français de moins de quarante ans ont aujourd'hui des tendances subversives, conséquence du faux enseignement historique qu'on leur a donné. Il s'empresse d'ajouter que lui, M. Bouchard, n'a pas pris dans les écoles l'esprit qu'il a actuellement. C'est probablement la seule partie de son discours dont il faille le remercier. "Pourquoi, s'écrie avec beaucoup d'humilité le sénateur, comme mes jeunes camarades au sortir de l'école, étais-je alors rempli de préjugés contre ceux qui ne parlaient pas ma langue et qui n'allaient pas à la même église que moi? — il ne dit pas laquelle. Depuis mon enfance, on m'avait enseigné que tout ce que les Canadiens français avaient eu à souffrir venait du fait qu'ils étaient catholiques et français". Evidemment, cet enseignement a alors impressionné profondément M. Bouchard. Il a, dès ce moment, décidé de ne plus souffrir comme catholique et français, et s'il fait souffrir aujourd'hui les siens, il faut tout de même admettre que grâce au parti libéral, il n'a encore jusqu'à présent manqué de rien".

Me Rivard a souligné dans sa causerie que le chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, avait été le premier homme politique à protester contre les propos de M. Bouchard et à demander sa destitution comme président de l'Hydro provinciale. Le geste de M. Godbout, dit-il, reconnaît que M. Duplessis est à l'heure actuelle le chef véritable de la province de Québec.

Le radio de Tokio a dit aujourd'hui que de 60 à 100 avions américains ont attaqué Guam mardi (heure de Tokio) et qu'environ 60 autres avions ennemis ont marché l'île Rota, directement au nord de Guam, en même temps.

Les Mosquitos de la R.A.F. ont attaqué les emplacements de départ des bombes volantes ainsi que d'autres "travaux de construction" dans le nord de la France durant la nuit dernière, annonce le ministère de l'air.

Quatre avions alliés ont été descendus au cours d'opérations de mouillage de mines dans les eaux ennemies, dit le bulletin. Au moins six chasseurs ennemis ont également été perdus.

Au moins 750 bombardiers lourds américains ont attaqué les centres ferroviaires français et les installations militaires le long de la côte durant la nuit.

Les aéroports de Couvren, Athies et Juvincourt, tous dans la banlieue de Laon, ont été bombardés ce matin par l'aviation américaine. Les cours de triage de Saabrucken ainsi que d'autres objectifs militaires non spécifiés de la banlieue de Paris et de Laon ont aussi subi le feu des avions alliés.

La R.A.F. s'en est prise, au cours de trois attaques successives, à Vigny le Français et à Vaires. Les jonctions ferroviaires clés au sud et à l'est de Paris dont les Allemands se servent pour envoyer des troupes et des approvisionnements au front.

Un groupe de Mosquitos canadiens s'en est pris à l'Allemagne la nuit dernière. Quelques avions canadiens ont également pris part aux opérations de mouillage de mines. Tous les avions canadiens sont revenus à leurs bases.

Le livre de cuisine de l'Ecole de cuisine de Boston

par Fannie Merritt FARMER
Première édition française
d'un ouvrage des plus populaires — 3,235 recettes.
850 pages sous reliure.
Au comptoir \$2.85.
Par la poste \$3.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Mercredi, 28 juin 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA : 8.30 p.m. LA CHANSON DE MA VIE... On nous apprendra ce soir le rôle que...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles 6.00 La radio ce soir. 6.15 Interimé. 6.15 Radio-journal. 6.30 Nouvelles françaises de la BBC.

Jeudi, 29 juin 1944

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA : 4.15 p.m. ESQUISSES MUSICALES... MM. Forget et Lamarche ont choisi l'œuvre de Haydn (1732-1809), œuvre qui com-

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles 7.30 Nouvelles et musique. 8.00 Radio-journal. 8.15 Élévation.

Au Chalet de la montagne

Trois grands artistes réunis dans un même concert

Sous les auspices du "Sénat de la jeunesse", M. Raymond Daoust, jeune impresario montréalais, a présenté, hier soir, au Chalet de la montagne, un grand gala d'artistes canadiens-français.

Plusieurs milliers de personnes, accablées par la chaleur suffocante de la journée, et fuyant le pavé brûlant des rues de la ville, s'étaient massées aux abords du Chalet pour applaudir nos éminents compatriotes et se reposer au son d'une musique tantôt douce et ser-

reine, comme celle de Bach, tantôt rêveuse ou fougueuse, comme celle de Chopin ou Liszt. De Chopin, M. Jean Dansereau a joué la Valse op. 34 no 1, l'Étude op. 10, no 8, le Nocturne no 1 de l'op. 9, ainsi que la Polonaise op. 53.

M. Dansereau est un grand pianiste et un musicien véritable. Il joue avec une vivacité et un ardeur qui gagnent complètement l'auditoire. En possession d'une technique qui, se joue de tout, M. Dansereau ajoute aussi une grande lucidité et une sensibilité véritable dans l'interprétation. Il suffit de l'entendre une seule fois pour en être convaincu et enthousiasmé.

Mlle Claire Gagnier deviendra une grande artiste. Sa voix est celle d'une cantatrice, une cantatrice d'une virtuosité vraiment stupéfiante. Mlle Gagnier jouit d'un double privilège vraiment intéressant: celui du talent et de la jeu-

nesse; un talent qui ne s'use pas parce qu'il est fait de la sensibilité la plus vive et de la spontanéité la plus charmante; une jeunesse qui dure, parce que c'est celle de l'âme. La jeune artiste possède une voix exceptionnelle, un coloris varié et donne à chaque pièce qu'elle interprète une vie et une poésie absentes sur d'autres lèvres.

Hier soir, elle a chanté des œuvres de Popper, Benedetto, Poldini, Rossini et un extrait de l'opéra Lucia de Lammermoor. En rappel elle a donné la Chanson de Marie-Antoinette, Dans les bois de Vienne, et Si mes vers avaient des ailes. Mlle Gagnier était accompagnée au piano par Mlle Cécile Préfontaine, pianiste discrète et intelligente, et avait le concours de M. Lucien Gagnier, flûtiste.

L'autre artiste au concert d'hier était Mlle Suzette Forgues, violoncelliste, prix d'Europe 1940. C'était la première fois que j'avais l'immense plaisir d'entendre cette jeune artiste, dont la renommée s'étend de plus en plus, non seulement au Canada, mais surtout aux États-Unis. Mlle Forgues est une virtuose transcendante et une interprète sensible. Elle tire de son instrument des sonorités belles et justes qui rappellent Fierlinger et Piatigorsky. Même les profanes n'ont pas dû rester insensibles, hier soir, à l'audition de l'Adagio de la Toccata de Bach. En entendant cette musique pure et suave, nous entendions la voix immortelle de Jean-Sébastien Bach.

Mlle Forgues a joué aussi des œuvres de Torroba, Casado, Poupard, Kreisler, Ravel, et la sublime Prière d'Ernest Bloch. Au piano d'accompagnement le distingué pianiste, M. Edmond Trudel. Je souhaite entendre Mlle Forgues de nouveau avant son départ pour les États-Unis, où elle est à parfaire ses études.

A la fin de cette soirée, présidée par Mme Hector Perrier, présidente des "Amis de l'Art", des gerbes de fleur ont été offertes aux deux jeunes artistes. M. Roland Chénail agissait comme maître de cérémonies.

Guy LEMAY

A la scène, au concert et à l'écran

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: La Tragédie impériale, avec Harry Baur, Pierre-Richard Wilm, Marcelle Chantal, Jany Holt et Jean Worms. En plus, Tout va très bien, madame la marquise, avec Marguerite Moreno, Collette Darfeuil et Noël-Noël. (Du 24 au 30 juin inclusivement).

ORPHEUM: Quand l'amour reprend, avec William Powell et Myrno Loy. Dialogues en français. (Du 23 au 29 juin inclusivement).

LOEWS: Gaslight, avec Charles Boyer, Ingrid Bergman, Joseph Cotten. (Du 23 au 29 juin inclusivement).

PALACE: Passage du Marseille, avec Hymphrey Bogart, Claude Rains, Michèle Morgan, Philip Dorn etc. (Du 23 au 29 juin inclusivement).

CAPITOL: Andy Hardy's Blonde Trouble, avec Mickey Rooney et Bronie Granville. (Du 23 au 29 juin inclusivement).

PRINCESS: Swing Fever, avec Kyser et son orchestre. (Du 23 au 29 juin inclusivement).

Musique

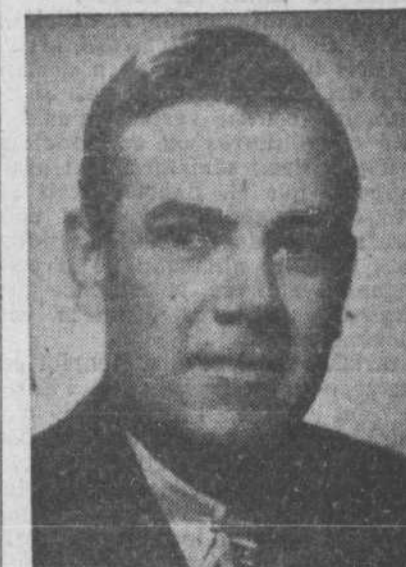
STADE MOLSON: Concert de musique viennoise, dirigé par Oscar Straus, avec Jacques Gérard et Biruta Ramoska, solistes, et l'Orchestre Philharmonique de Montréal. (Le vendredi, 7 juillet).

ROND-POINT DU MONT ROYAL: Les Concerts Symphoniques de Montréal présentent leur premier concert d'été. Chef d'orchestre, Vladimir Golschmann. (Le mercredi, 28 juin).

ROND-POINT DU MONT ROYAL: Carabin présente Arthur Le Blanc, le Quatuor Alouette, Denis Harbour et Madeleine Pagé. (Le jeudi, 29 juin).



Jacques Gérard



Guy LEMAY

Jacques GERARD, le puissant ténor canadien-français du Metropolitan Opera, qui se fera entendre à la soirée de musique viennoise avec Oscar Straus en personne, vendredi soir, 7 juillet, au Stade Molson.

Arthur LeBlanc au Chalet demain soir

Le jeune violoniste, Arthur LeBlanc, de réputation mondiale, que l'on entendra demain au Chalet du Mont-Royal, est né en Acadie, Canada, où il fit sa première apparition à un récital public à l'âge de dix ans. Il fut alors envoyé dans la ville de Québec où il étudia sous la direction du professeur Gilbert. Plus tard, il suivit les cours du Conservatoire de Musique de la Nouvelle-Angleterre, où il travailla sous la direction de Richard Burgin et Félix Winternitz.

En 1930 le gouvernement français accorda une bourse à Arthur LeBlanc et celui-ci alla à Paris où il décrocha les plus grands honneurs à l'École Normale de Musique. Ses professeurs de violon incluaient Jacques Thibault et Georges Enesco; ses maîtres de composition Paul Dukas et Nadia Boulanger.

Après des tournées pleines de succès en France, en Belgique et en Suisse, LeBlanc revint au Canada dans l'automne de 1938 et, depuis, il a dû jouer à 200 concerts aux États-Unis et au Canada. Il est apparu avec de puissants orchestres symphoniques, dans des récitals successifs à New-York, à la Maison Blanche, et au palais du gouverneur général du Canada à Ottawa.

La musique au gala de la poésie

Le 4 juillet prochain

La Société du Bon parler français a fixé son Gala annuel de la poésie canadienne au mardi 4 juillet, et, en cas de mauvais temps, au jeudi 6 juillet.

Cette fête artistique et littéraire célébrera les 21 ans de tenace propagande de cette institution académique. À cette occasion, exécutif du B. P. F. rendra aussi hommage à ses nouveaux dirigeants de l'année, Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Salde, et Mme A.-E. Moisan, respectivement chevalier et directrice de vie de l'Ordre du B. P. F.

Le programme de cette année semble bien susceptible de satisfaire les goûts les plus variés et les plus exigeants. En effet, outre son éminente vedette musicale habituelle, le 8ème Gala de la poésie présente des choeurs, des ensembles chorographiques, des artistes solistes des mieux connus. De brillants interprètes présenteront encore au vaste auditoire du gala des poèmes canadiens de nos meilleurs auteurs.

Un programme musical de choix sera interprété par la Manécanterie de Granby (60 chanteurs) dirigée par le R. F. Julien, par la chorale de genre de Radio Petit-Monde, filiale du B. P. F.; et au choeur de France, dirigé par José Delaquerrière. Des solistes tels que Paul-Emile Corbeil, basse chantante, Camille Bernard, diplômée des maîtres du chant de France; Gustave Longtin, ténor, chanteur officiel du B.P.F., se feront aussi entendre.

Les deux boursières-vedettes académiques de la société: Mlles Marie Germaine et Marguerite Leblanc, élèves de l'École supérieure de mu-

NE MANQUEZ PAS D'ÉCOUTER "Trente Arpents"

-- de -- RINGUET

Table with 4 columns: Location, Station, Day, Time. Includes Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Hull, Rimouski, New-Carlisle, and Chicoutimi.

JEUDI SOIR

de 8.30 hres à 8.55 hres au poste C.K.A.C.

Mtre Antoine RIVARD

répondra à

T.D. BOUCHARD

au nom de

l'Union Nationale

L'hon. ADÉLARD GODBOUT

PARLERA A LA RADIO CE SOIR

Tous les postes français de la province diffuseront le discours du premier ministre, de 8h.30 à 9 heures.



Pourquoi

RAYMOND DENHEZ et son orchestre PAUL-EMILE CORBEIL avec chanteuse ENTREVUE AVEC M. EMILE COLLETTE... CLAUDE GAGNIER JACQUES DES BAILLETS FRED BARRY

JEUDI SOIR CKAC et CBF 8 p.m. à 9 p.m.

sique d'Outremont, feront, de leur côté, applaudir l'Académie toujours si glorieusement française!

L'annonceur officiel du 9e Gala sera Albert Duquesne, artiste bien connu et directeur à vie du B.P.F.

ST-DENIS COMMENÇANT DEMAIN

HARRY BAUR Rasputine LA TRAGÉDIE IMPÉRIALE

TOU VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE MARGUERITE MORENO NOEL NOEL

WILLIAM POWELL LOY MYRNA QUAND L'AMOUR REPREND FRANK McHUGH EDMOND LOWE

ORPHEUM

LOEWS 2e semaine Charles Boyer "GASLIGHT"

CAPITOL A l'affiche MICKEY ROONEY "ANDY HARDY'S BLONDE TROUBLE" "BURMUDA MYSTERY"

PALACE 2e semaine HUMPHREY BOGART "PASSAGE TO MARSEILLE"

PRINCESS A l'affiche KAY KYSER "SWING FEVER" "BLACK PARACHUTE"

IMPERIAL Les deux derniers jours PAULETTE GODDARD FRED McMURRAY "Standing Room Only"

FRANCE-FILM présente Une Soirée de Musique Viennoise DE MONTREAL Vend. 7 Juil. Stade Molson (ave des Pins) avec OSCAR STRAUS EN PERSONNE

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTREAL BIRUTA RAMOSKA, soprano JACQUES GERARD, ténor 8,600 sièges à PRIX POPULAIRES 0.50, 0.75, \$1.00 plus taxes (COTIS \$1.50) BILLET EN VENTE chez Ed. Archambault et C. W. Lindsay En cas de pluie, le concert sera remis à l'indéfini. Impresario: Canadian Concerts & Artists

Demain Soir à 8h.30

Chalet du Mont-Royal Arthur Le Blanc Quatuor Alouette Denis Harbour, basse-chantante Madeleine Pagé, soprano

Dernier concert d'Arthur Le Blanc avant son départ pour New-York

Billets: 0.85, 1.15, 1.40 (taxes incluses) Chez Ed. Archambault, Dupuis Frères tLivraison à domicile: AM. 5623

Les Concerts Symphoniques de Montréal PREMIER CONCERT D'ETE Ce soir à 8 heures 55 CHALET DE LA MONTAGNE chef d'orchestre VLADIMIR GOLSCHMANN St. Louis Symphony Orchestra Afin d'éviter la confusion aux guichets, les souscripteurs sont priés de se rendre avant 8 heures 45 p.m. Souscriptions populaires: .75 .30

LE PÈRE JOVAL Ne manquez pas d'écouter chaque soir, du lundi au vendredi, les nouveaux chapitres de ce programme d'un puissant intérêt dramatique. à 7 heures p.m. POSTES CBF-CKAC-CFLP



LA PAGE FEMMINE

Vivre en aimant

Directrice: Germaine BERNIER

Mode et vie pratique

Les enfants aussi peuvent être surmenés

L'été avec ses vacances est l'époque par excellence pour observer les enfants, les adolescents qui sont partout sur les trottoirs et dans la rue.

Cette excessive liberté accordée à des enfants qui devraient, dans des circonstances normales, passer leurs soirées en famille est pitoyable et l'épilogue fréquent de ces soirées nocturnes, constatées en Cour juvénile ou dans les cliniques de maternité est bien davantage.

Mais ce que je trouve tout aussi triste sinon davantage, ce sont ces pauvres bébés que l'on ne s'avise plus de mettre au lit de bonne heure le soir, après un bon bain qui leur ferait tant de bien.

Observer-les en passant. Ils sont de mauvaise humeur et pleurnichent ou follement excités. Dans les deux cas, ils se font rabrouer de la belle façon et les taloches ne sont pas toujours absentes.

C'était en effet la seule place où l'enfant aurait dû être, mais le père ne le savait pas et présentait maladroitement comme une pénitence une nécessité de l'existence qui est si importante.

Comme le rappelle Lettice Street, l'autre matin dans la Gazette, la fatigue, l'ennui, le dégoût chez les enfants peuvent avoir des causes diverses telles que: effort mental excessif, manque de régularité dans les habitudes de vie, excès d'exercices dans des jeux trop violents ou trop prolongés, alimentation défectueuse, bouleversement "émotionnel" dû à une vie de famille ou scolaire malheureuse, etc., etc.

D'aucuns pensent aussi que l'enfant n'a pas besoin en vacances d'autant de repos au lit et laissent les enfants prolonger leurs veillées de façon anormale.

Lettice Street conseille fortement aux parents de veiller à ce que leurs enfants, même pendant les chaleurs, aient autant d'heures de sommeil qu'en période scolaire parce qu'ils en ont autant besoin.

Si les parents s'en avisent, quel bienfait ce serait pour les petits et quelles bonnes soirées ils passeraient dans le calme retrouvé de la maison.

28-6-44

G. B.

Les rations du mois de juin

Les coupons suivants deviennent valides: 22 juin, thé-café, T 35; beurre 66, 67.

Expirent le 30 juin: beurre 62 à 65 exclusivement.

Restent valides jusqu'à avis contraire tous les coupons de conserves, sucre et thé-café, de numéros antérieurs à ceux mentionnés ci-dessus.

CONSERVES DOMESTIQUES

Durant la prochaine saison de mise en conserve, chacun aura droit à cette fin d'obtenir 10 livres de sucre. Les premiers cinq coupons "F" du carnet n° 3 valables pour une livre de sucre chacun, sont en vigueur depuis le 25 mai.

Les cinq autres coupons deviendront valables le 6 juillet. Si l'on préfère acheter les conserves plutôt que de les fabriquer, on pourra échanger ces coupons au bureau local de rationnement.

VIANDE et SAUMON: rationnement temporairement suspendu. Les coupons jusqu'au 40 inclusivement ne seront plus valides; les numéros subséquents pourront éven- tuellement servir; donc les conserver.

VALEUR DES COUPONS

Sucre, 1 livre par coupon. Thé, 4 onces par coupon E et T. Café, 1 livre par coupon E et T. Beurre, 1-2 livre par coupon.

Un coupon de conserves D dans le carnet n° 3 et 17 et suivant dans le carnet n° 4, valables pour: Confiture, gelée, marmelade, beurre de miel, beurre d'érable: 12 onces liquides.

Fruits en conserve: 20 onces liquides.

Miel liquide: 24 onces liquides. Miel en gâteau: 2 livres ou 2 rayons réguliers.

Sirup de maïs: 15 onces liquides. Mélasse: 40 onces liquides. Fruits pour bars de rafraîchissement: 12 onces liquides.

Sauce d'atocas: 12 onces liquides.

Sirup d'érable (de février à fin de mai): 40 onces liquides, soit 1 gallon pour 4 coupons.

Sirup d'érable (à partir de juin): 24 onces liquides.

Sucre d'érable: 2 livres. Sucre, 1/2 livre.

Le Coin des mamans

Les enfants et les sucreries

Quand le jeune enfant commence à s'asseoir à la table de famille, les mets qu'il préfère sont les mets sucrés et nous croyons qu'il serait difficile de trouver un seul enfant n'aimant pas les confitures. Comment expliquer ces préférences des petits pour le sucre et les sucreries? Très certainement, leurs goûts répondent à un besoin physiologique important. Il faut donc s'efforcer de satisfaire les besoins d'un enfant et composer sa ration alimentaire de telle manière que le développement de son petit organisme se fasse normalement, ce qui sera très facile, le sucre étant un des aliments les plus assimilables et des mieux supportés par l'estomac.

Ainsi, les entremets sucrés: purées, bouillies, farines alimentaires conviendront merveilleusement et seront plus profitables que les viandes dont la digestion est lente et difficile. Mais, que penser des bonbons, sucre d'orge et autres confiseries? Ces douceurs ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, on peut donc laisser les enfants en user. Mais l'essentiel est de se garantir contre l'abus. L'enfant ne doit pas ingérer de nombreuses sucreries en dehors des repas car les excès de ce genre sont souvent suivis de troubles digestifs, quelquefois accompagnés de fièvre. Toutefois, ces accidents sont infiniment plus rares lorsqu'il s'agit de sucreries de bonne qualité.

Il faut donc donner du sucre aux enfants. C'est Dastre qui a dit: Le sucre est une substance essentielle à la vie au même titre que l'oxygène. Ne leur refusons donc pas les quelques bonbons qui leur font tant plaisir, mais réservons toutes nos préférences aux entremets sucrés et aux confitures qui restent la forme idéale de l'alimentation en sucre.

La sieste

Chaque fois que cela est possible, ils doivent dormir après le dîner. Les plus petits doivent le faire pendant toute l'année. Ceux qui ont atteint l'âge scolaire doivent profiter des vacances pour retrouver cette excellente habitude. Il n'en faudra pas souvent davantage pour rendre calme un enfant nerveux, pour faire disparaître un petit maigrichon et pour faire supporter la mer ou l'altitude à certaines natures.

Empaquetage et entreposage des bleuets

(Notes des fermes expérimentales) Parmi les facteurs qui nuisent à la conservation des bleuets, on a mentionné dans un précédent article l'usage du peigne et du eribie, opérations qui entraînent des manipulations trop violentes pour ce petit fruit délicat. En plus de recouvrir le bleu, tout comme les pommes qu'on bouscule, est "mâché", sa chair est amollie, blessée.

Mais il peut arriver que des bleuets cueillis avec précaution et manipulés au minimum se conservent mal, dans des boîtes mal remplies, ils sont susceptibles de souffrir des vibrations et des secousses inévitables au cours du transport.

Il y a une façon d'emplir les boîtes laquelle, paraît-il, réduit au minimum cet inconvénient. Prenons la boîte 5 x 12 x 24, dont on a laissé ouvert un des côtés à 24. Par cette ouverture, on empile la boîte jusqu'à égalité du couvercle, qu'on replace ensuite. Le bleu peut reposer sur le côté 12 x 24 durant le transport. Mais, les bleuets y sont en bloc compact et il reste très peu d'espace libre pour leur permettre de se déplacer dans la boîte. En certains endroits, on se sert du casseau d'une pinte, le casseau de bois, semblable au casseau à fraises ou à framboises, est solide, facile à manipuler. Le casseau en carton, avec couvercle à fenêtres de cellophane, est encore plus attrayant, plus délicat à manier. Mais le marché en fait grand cas. Le manufacturier ou le distributeur doit en surveiller l'assemblage qui est ordinairement fait par des enfants. On doit éviter de brocher les cartons à des endroits qui nuisent à la position correcte du couvercle. On arrivera plus facilement à mettre ces cou-

Ceux qui font notre pays

Jean-Baptiste Amable-Adhémar (1736-1800)

Petit-fils du notaire Antoine Adhémar, qui avait exercé la profession de notaire durant 46 ans et fils de Jean-Baptiste, qui accompagna les mêmes fonctions durant 40 ans, Amable tourna le dos à cette carrière honorable et s'adonna plutôt au commerce. Il était né à Montréal, en 1736. Il établit un poste de traite fort lucratif et se signala surtout par la part qu'il prit dans une délégation auprès du gouvernement de Londres pour obtenir la permission de faire venir des prières de France. Ce voyage eut lieu en 1785. Les délégués porteurs de requêtes se nommaient William Dunmer Powell, Jean-Guillaume Delisle, notaire de Montréal, et Adhémar. Le gouverneur Haldimand laissa partir la délégation, bien qu'il désapprouvât cette démarche à cause de la part que prenait la France en faveur des Américains dans la guerre de l'Indépendance.

Cette initiative n'obtint aucun succès tangible. De nombreuses difficultés survinrent durant leur séjour dans la capitale anglaise. Finalement, il fallut se résigner à abandonner la partie. Powell ne prit pas de temps à se rendre compte de l'inutilité de ces tentatives. Il revint au pays au bout de quelques semaines seulement. Le notaire Delisle se découragea peu de temps après. Mais Adhémar se montra plus tenace. Il demeura au-delà de deux ans sur les bords de la Tamise. Il revint en Amérique au début de l'année 1786. Un naufrage survenu sur les côtes du Portugal le retarda encore de plusieurs mois. Enfin, il revint à Montréal et l'aventure prit fin dans l'insuccès.

Le temps semblait fini où le clergé français pouvait exercer son dévouement sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Un coup de ces larmes chassés de France par la révolution, et qui s'étaient réfugiés en Angleterre, devait toutefois passer au Canada.

vercles si on dispose les caseaux à la suite, entre deux séparations de bois, sur une table ou un banc spécial. On évite ainsi de comprimer les bleuets et d'en écraser, et peut-être aussi de s'en renverser sur les pieds.

Un prochain article indiquera quels sont les règlements que les producteurs de bleuets doivent observer relativement à l'emballage et à la classification des bleuets. Est-il nécessaire qu'on expédie les bleuets au marché pour vente en nature aussitôt après qu'ils sont cueillis? Au Maine, selon un bulletin consulté par M. G. N. Fortin, du ministère de la Colonisation, attaché à la ferme expérimentale de Normandin, deux années d'expériences démontrent que, dans une atmosphère dont l'humidité et la température sont contrôlées, les bleuets ont pu être gardés en bonnes conditions pour une période d'un mois, avant d'être mis sur le marché. Mais ce résultat ne fut obtenu qu'avec des bleuets sains, fermes et propres. Avant l'expédition, on passait les bleuets dans un petit moulin à vent pour les vendre. On trouvera des informations plus détaillées sur ce procédé dans la revue Science, volume 95.

La bonne cuisine

Porc à la basquaise

1 épaule de porc de 5 à 6 livres - 1 c. à table de sel - 1/4 de c. à thé de poivre - 2 petites gousses d'ail - 2 tasses de lait. Faire chauffer un chaudron en fer ou en aluminium, épais, et y faire rissoler la viande de tous côtés, évitant toutefois de la faire brûler. C'est un erreur de croire qu'il faille enfumer toute la maison parce qu'on fait rissoler une viande. Du moment qu'elle est légèrement dorée, c'est suffisant.

Ajouter les assaisonnements, sel, poivre et ail, puis le lait chaud. C'est important, autrement il se sépare, c'est-à-dire qu'il tourne. Si cela arrive, ne vous en préoccupez pas, cela n'enlève rien à la préparation, c'est cependant moins appé-

tissant car la sauce est granuleuse. La cuisson doit aussi se faire très doucement.

Préparez des pommes de terre et faites-les cuire avec la viande au moins une heure. Cette recette rend le porc beaucoup plus digestible; la sauce n'est pas grasse du tout et a une belle couleur très appétissante. Ce qui restera pourra être déossé et mis à prendre dans un moule pour être servi froid.

Cette recette est tirée du recueil Le Menu du Jour préparé par la directrice de l'Ecole Ménagère Provinciale.

Notes et croquis

Londres

Londres et Paris représentent assez bien l'esprit anglais et l'esprit français. Paris est une ville intelligente. Les larges rues y furent taillées suivant un plan; les édifices importants y sont dégagés et offerts à l'oeil du visiteur. Tout y est ordre, symétrie. Les avenues autour de l'Étoile forment les rayons d'une circonférence; les bâtiments autour de la Concorde se répètent et s'équilibrent. Rien de tel à Londres, ville mystérieuse, capricieuse, attachante et rebelle comme l'intelligence britannique elle-même.

A Londres, les rues les plus importantes se perdent en passages, en squares, en croisants. La marche des promeneurs est celle des pions de l'échiquier. Les voies qui se nomment terrasses ne sont pas des terrasses; celles qu'on appelle jardins ne sont pas des jardins. Essayez de comprendre la topographie d'un morceau de Londres, l'un des plus importants, celui par exemple qui s'étend entre le Strand et Piccadilly; cent rues s'y croisent sous cent angles divers.

La couleur et la brume ajoutent au mystère. Londres est une ville noire et blanche. Sans doute parce que l'atmosphère y est chargée de poussière, de brouillard et de charbon, chacune des petites maisons à portique ionien ou corinthien porte d'étranges ombres, des blancs éclatants dont les formes, sans aucun rapport avec celles de l'édifice, défigurent celui-ci et lui enlèvent l'apparence d'une construction dessinée et voulue par des êtres humains. D'où cet air fantasmagorique, irréel, qui fait la poésie de Londres. On a l'impression de se promener dans un de ces paysages romantiques que dessinait Victor Hugo et où il se plaisait à entasser des cathédrales et des tours crénelées. Sur le gris des façades et des brouillards toute couleur franche se détache avec un éclat incomparable. Les rouges de Londres, rouge des autobus, des boîtes aux lettres, des uniformes, enchantent les peintres. Aux carrefours, les noirs pollicemen semblent plus noirs que nos sergents de ville.

Le soir, l'animation, autour de Piccadilly, est incroyable. Armées de jeunes hommes en habit, fleur blanche ou rouge à la boutonnière, armées de jolies filles aux robes mauves, bleues, vertes. Ce peuple aime les plaisirs. En pleine crise les théâtres sont pleins. Beaucoup d'étrangers. Londres n'est pas seulement la capitale de l'Angleterre, mais de l'Empire. Dans les halls des hôtels, au moment des réceptions royales, les princes hindous rencontrent les ministres canadiens, australiens, sud-africains.

A Villa-Maria

A leur convention tenue récemment au pensionnat les anciennes de Villa-Maria se sont rencontrées très nombreuses et ont été reçues avec la cordialité habituelle des re-

EATON

Heures d'été: 9 h. 30 à 5 h. 30, du lundi au vendredi. Le samedi, le magasin ferme toute la journée.



Fauteuils ou berçantes

Quand vous les verrez, vous voudrez probablement les deux. Confortables et invitants à cadre de merisier façon noyer, recouverts de reps de coton de diverses teintes.

8.98

Meubles au cinquième

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Liégeois et des élèves actuelles.

La réunion était présidée par M. l'abbé Gingras, aumônier, qui a su intéresser vivement son auditoire par une allocution sur des questions d'actualité.

Mmes Rainville et Brophy ont présenté les adresses des élèves graduées auxquelles ont répondu la présidente de l'Alma Mater, Mme Paul Ostiguy, et la vice-présidente anglaise, Mme MacDougall. La bénédiction du Saint-Sacrement fut suivie d'un goûter dans les spacieux salons du couvent "vieux de souvenirs émouvants et historiques".

Les anneaux de caoutchouc POUR LA FABRICATION DES CONSERVES A LA MAISON

Le caoutchouc est devenu une denrée extrêmement rare depuis que les Japonais se sont emparés des principales sources de caoutchouc naturel. L'emploi du caoutchouc dans les objets nécessaires aux civils a été restreint pour que les forces combattantes n'en soient pas dépourvues. Les agents techniques du ministère des Munitions et des Approvisionnements, de concert avec le ministère fédéral de l'Agriculture, la Commission des prix de guerre, le Conseil national des recherches et les fabricants, ont étudié la question des anneaux de caoutchouc pour les bocaux à conserves et ils ont formulé il y a plusieurs mois, des spécifications qui fournissent des anneaux satisfaisants.

Jusqu'ici des difficultés d'ordre technique ont empêché l'emploi du caoutchouc synthétique pour cela. On continue les recherches et il est possible que l'on parvienne à supprimer ces difficultés. En attendant, on emploie la meilleure

qualité possible de caoutchouc récupéré.

A la suite de plaintes reçues l'autorité fédérale, on a examiné, avec la collaboration des ménagères, les bocaux et les anneaux de caoutchouc employés dans la fabrication des conserves. Tous ces objets ont été soumis à un essai rigoureux, parfois même les investigateurs sont allés dans la maison et ont fait l'essai de bocaux de fruits et de légumes sur place. Toutes ces enquêtes soigneusement conduites ont révélé bien clairement une chose: c'est qu'une très faible partie seulement des conserves gâtées peut être attribuée aux anneaux de caoutchouc défectueux. Il y a bien des choses qui concourent au succès dans la fabrication des conserves, et il est souvent impossible de déterminer la raison exacte de l'insuccès.

Pour aider les femmes à employer les meilleurs procédés dans la fabrication des conserves, le Ministère fédéral de l'Agriculture a publié un livre intitulé "Conserves de fruits et de légumes à la maison en temps de guerre" que l'on peut se procurer en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Ca et là

Quand le personnel est rare

— Je me demande pourquoi tu as choisi une négresse comme vendeuse? — Pour que le blanc paraisse plus blanc.

Dans la rue

Le pochard. — Faut pas dire à ma femme qu'on m'a ramassé ivre-mort. Ivre, je veux bien, mais mort, ça lui ferait de la peine.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

Table with columns for days of the month (DIM, LUN, MAR, MER, JEUDI, VEN, SAM) and rows for rationing coupons (2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31). Includes specific coupon values and expiration dates.

Fraîche et appétissante SALADE

Saumon frais de Gaspé

FLETAN DU PACIFIQUE - TRUITE DE LAC - DORE - POISSON BLANC - MAQUEREAU - FILETS D'ACLEFINS - GOLD EYES

Homards vivants ou bouillis. SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE. FRAIS TUES: poulets de choix à rôti, poulets à griller, pigeonneaux, poules à bouillir et canetons du lac Brome.

Les magasins ferment à 1 p.m. le samedi. PL. 8121



Feuilleton du "Devoir"

Corbin et d'Aubécourt par Louis Veillot

(Suite)

A cette époque terrible, quel coeur généreux hésitait devant la mort! Feignant de reconnaître le marquis pour un ouvrier qu'il avait employé souvent, il lui demanda où il allait et quelle était cette femme. "Je vais chercher de l'ouvrage à la manufacture d'armes de Nantes, répondit le marquis, et cette femme est ma femme. Je l'ai épousée parce qu'elle était honnête fille et qu'elle se trouva sans appui sur la terre. — Quoi? s'écria l'officier, dissimulant à peine ses angoisses, ni père ni mère? — Son père et sa mère, reprit le marquis, sont morts, et ses deux frères servent la République.

reçurent leur apprentissage la mort de leur libérateur. Un de ses soldats, passé depuis à l'armée catholique, leur dit que, dénoncé par son sergent, le lieutenant Corbin avait été fusillé. Il tomba en faisant le signe de la croix et quelques hommes qui l'aimaient, s'étant approchés aussitôt pour lui donner la sépulture, l'entendirent murmurer le nom de Jésus. O miséricorde! Dieu avait pitié de la bonté de l'enfant, et que cette autre victime de l'amour fraternel mourût digne de lui.

Je vous ai raconté ces lamentables événements parce qu'ils vous expliquent, chère Elise, un côté très important pour moi du caractère de ma tante, cette jeune et tant éprouvée Valentine Corbin, aujourd'hui veuve du marquis d'Aubécourt. Vous comprenez mieux la haine inexplicable, l'horreur sans bornes qu'elle éprouve pour la Révolution, pour les idées de la Révolution, pour les hommes et les choses de la Révolution, enfin pour tout ce qui lui paraît suspect d'être, ou d'avoir été, ou de pouvoir devenir révolutionnaire. Or, quoique

parfaitement bonne, droite et admirable dans sa conduite et dans ses affaires, quoique douce au monde et humble devant Dieu, il y a cependant quelque chose en elle, vous ne l'ignorez pas, d'un peu frivole. Son admiration pour la noblesse est égale à son antipathie pour les révolutionnaires; et cette antipathie, elle l'étend, sans se l'avouer, à tout le tiers état. Elle a beau faire: un nom roturier sonne mal à son oreille; elle est prévenue contre celui qui le porte. Un nom, un titre de noblesse, au contraire, lui représentent tout de suite mille qualités, mille vertus qu'elle a mariées à son mari, aux parents de son mari, à la plupart des personnes qu'elle a fréquentées depuis son mariage. Elle oublie que ces vertus brillent d'un souverain éclat dans sa propre famille, la plus roturière du monde. Elle ne sait plus qu'elle est née Corbin, elle est d'Aubécourt plus qu'aucun d'Aubécourt qui ait vécu, et l'admire qu'elle se pardonne d'être fille de son père. Aussi a-t-elle été lente à me le pardonner!

IV 5 mai Mon père était ce fils aîné de maître Raymond, parti aux armées tout au premier bruit de la guerre, et qui n'avait plus donné de ses nouvelles, si bien qu'on le croyait mort. Ame généreuse, mais fière et indomptable, ayant, à ce qu'on a cru, essuyé les injustices, peut-être les offenses de certains personnages puissants avant que les troubles éclatassent, il en conçut un ressentiment éternel, et fut dès lors, quoiqu'en silence, révolutionnaire aussi exalté que ma tante est devenue plus tard exaltée royaliste. Les cruautés et les scélératesses des bourgeois de la France excitèrent son horreur sans le faire broncher dans sa haine contre le régime détruit. Il resta républicain comme ceux de Rome, faisant en héros son devoir de soldat, et ne désirant que d'être tué en champ de bataille, martyr d'une cause déshonorée par les hommes, toujours juste, selon lui, devant Dieu. La mort même de M. niri! Ce n'était rien qu'ils fussent prisonniers de guerre au fond de

l'Allemagne, ne l'ébranla point. Seulement, cette nouvelle, et les détails que ma tante lui fit parvenir plus tard, le jetèrent dans un désespoir farouche. Ma tante n'avait point ménagé ses opinions. Il ne lui répondit pas, se regarda comme n'ayant plus de famille, et se sentit plus que jamais fatigué de la vie. Ce fut alors qu'il connut ma mère. Elle était fille d'un pauvre professeur, grand philosophe et homme excellent, qui, partageant les convictions du prisonnier, l'avait admis à son foyer, dont cette fille unique faisait l'aimable ornement et la tranquille bonheur. Mon père était beau comme son âme, et elle charmante comme sa vertu. Ils s'attachèrent l'un à l'autre. Pour la première fois depuis bien des années, l'austère capitaine vit un rayon de joie illuminer son coeur outré de chagrins. Hélas! joie amère! Deux êtres si bons et si grands pouvaient s'aimer plus que la vie, mais non pas plus que le devoir, et chacun d'eux gardait son secret que l'autre avait pénétré. Comment s'unir! Ce n'était rien qu'ils fussent prisonniers de guerre au fond de

vaient s'arrêter aux considérations du vulgaire, se sentant assez de trésors à mettre en commun. Il voulait donner l'appui de son courage, et elle les consolations de son dévouement; mais elle devint qu'il ne renoncera point à sa patrie, et lui savait bien qu'elle n'abandonnerait jamais son père. En sorte que leur noble et profond amour semblait ne croître et ne fleurir que pour être immolé. Dans cette douleur, d'un même élan ils se tournèrent vers Dieu. Le vieux savant, par une bénédiction rare en Allemagne à cette époque, était fervent catholique. Sa fille, saintement élevée, vrainement chrétienne, éloquent et enthousiaste, voulut communiquer son prisonnier, pour leur consolation quand le jour de la séparation serait venu, la piété forte qui déjà calmait les orages de son coeur. (à suivre)

Ce journal est imprimé au no 630 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), administrateurs: M. J. Gauthier, M. J. Gauthier, M. J. Gauthier.

Le Bloc populaire

Le don annuel d'un milliard de dollars

M. Marcel Poulin affirme que le premier ministre King est en train de donner le Canada à l'Angleterre — Le "volontariat" de MM. King et Godbout — "Tout va bien, M. Dumaine?" — Le cas T.-D. Bouchard

C'est M. Marcel Poulin qui a présenté à la radio ces jours derniers la chronique hebdomadaire du Bloc populaire canadien. M. Poulin a attaqué deux points particuliers: le don annuel d'un milliard de dollars à l'Angleterre, et la loi de mobilisation nationale. Il a aussi parlé de M. T.-D. Bouchard. Voici les principaux passages de cette causerie de M. Poulin:

L'institution permanente du don annuel d'un milliard à l'Angleterre a tenu séance, la semaine dernière, au Parlement. M. King a présidé à la liquidation de son pays. Les députés libéraux applaudissaient, avec leurs amis: les conservateurs, les C.C.F., les créditistes, les communistes, etc.

Il s'agissait de donner à peu près la valeur de Montréal à la belle-mère patrie. Comme nous en sommes au troisième don, nous avons déjà, en pure perte, gaspillé la valeur immobilière de Montréal, Toronto, Ottawa, Québec, Halifax. Pour peu que la guerre dure, nous donnerons à l'Angleterre, en caudex annuels d'un milliard, la valeur immobilière de toutes les villes importantes du Canada. Voilà la mesure de l'impérialisme du futur sir William Lyon Mackenzie King.

Au milieu de quelques députés intelligents, M. Raymond se dressa et fit entendre la voix de la patrie menacée: "Puisse, dit-il, notre contribution en hommes, en matériel de guerre et en approvisionnement de toutes sortes, en regard à notre population et à nos moyens, non seulement égale mais dépasser celle de tout autre pays, pourquoi cette contribution additionnelle sous forme de don déguisé?" s'est demandé M. Raymond au cours de son discours.

M. Poulin cite ici un extrait du discours de M. Raymond. Malgré ces paroles de bon sens, la Chambre aux milliards du futur sir William Lyon Mackenzie King, vota les huit cents millions.

Le volontariat

MM. King et Godbout parlent souvent, avec des trémolos dans la voix, du volontariat. Il est joliment joliment, il rappelle un peu le système de la presse, au temps de Pitt en Angleterre, où l'on fermait une rue pour s'emparer de tous les hommes valides et les emmener servir de force sur les bateaux du roi.

Méthodes injustes

Nous protestons énergiquement contre le système en vigueur au camp Vernon, en Colombie canadienne, ainsi qu'à Courtenay. A ces endroits, on maltraite les recrues, on offre de l'argent à ceux qui signent pour l'active, on cherche à saouler des caporaux dans le même but, on envoie les recrues

coucher au froid dans les tentes, tandis que les soldats de l'active couchent dans des huttes bien chauffées, on traite de aveux ceux qui refusent de signer, on refuse les soins médicaux, on envoie les recrues vivre comme les sauvages dans les bois de Courtenay.

De plus, à Chilliwack, on traite de "gang of bastards" les recrues. Un major censure les journaux français dans la province de Québec, et les appelle des torchons, des saletés.

Chose extraordinaire, les C.W.A.C. attrapent 30 jours de C. B., c'est-à-dire qu'elles doivent passer 30 jours sans sortir du camp, si on les prend à causer avec un soldat recrue. Des recrues ont même, comble de l'injustice, perdu \$75 de solde de pour avoir assisté à la messe le dimanche, aux environs du camp, parce qu'on ne leur permettait pas d'assister à la messe au camp même.

C'est ça votre volontariat, MM. King et Godbout? C'est ça votre guerre sainte, MM. King et Godbout? Vous êtes surpris de voir la population vous vomir, vous et vos mensonges. Mais allons donc! Il faudrait que le peuple canadien-français fût bien bas pour endurer toutes ces brimades, toutes ces injustices, sans réagir.

Vous êtes les artisans de votre propre défaite. Demain, vous serez balayés comme de la poussière, vous, vos députés, vos organisateurs et toute la cohorte des vendus et des traîtres qui ont oublié leur pays, leur langue, leur nationalité, pour tout sacrifier sur l'autel de l'impérialisme.

"Tout va bien?"

Le futur ex-député de Bagot, M. Cyrille Dumaine, a déclaré mardi à Verchères: "Dans mon comté de Bagot, je n'ai jamais vu les gens aussi prospères et aussi heureux. Les produits agricoles se vendent à des prix raisonnables. Les notaires, depuis trois ans, font des quittances et ne pratiquent pas d'obligations. La classe agricole est plus riche qu'elle ne l'a jamais été. Nous avons un équilibre parfait. Il est bien vrai qu'il manque bien des choses, mais personne ne meurt de faim. Les cultivateurs sont heureux".

En somme, le refrain de la chanson: "Tout va bien, tout va bien, qu'on se le dise".

Tout va bien, M. Dumaine? Quand au moment même où vous parlez, des centaines de vôtres mourraient à trois mille milles de leur village natal. Tout va bien, M. Dumaine? Quand des milliers de familles canadiennes regardent venir, avec effroi, le facteur, chaque matin. Tout va bien, M. Dumaine? Quand on maltraite des milliers de vôtres dans les camps, parce qu'ils

ne veulent pas signer pour l'active. Tout va bien, M. Dumaine? Quand le Canada a déjà dépensé 15 milliards pour la guerre, soit à peu près \$1,000 par tête de population. Tout va bien, M. Dumaine? Quand le Québec se classe premier par le pourcentage de la tuberculose. Tout va bien, M. Dumaine? Quand la dictature économique contrôle le Québec, et que l'immense majorité de nos ressources naturelles sont aux mains des étrangers. Tout va bien, M. Dumaine? Quand le sang de Georges Guétin crie vengeance contre le parti libéral.

Tout va bien pour vous, monsieur, vous auriez dû préciser. Je suggère à votre égoïsme, de mettre une sourdine à son instrument. Vous ne provoqueriez pas ainsi le deuil, le malaise et la colère de tout un peuple.

M. Bouchard

Pour l'honorable-maire-président-sénateur Bouchard, tout va mal. Le responsable? Devinez qui? King, Godbout, Hillier, un autre? Pas du tout. Ce serait une société secrète, contrôlée par Jacques-Cartier qui contrôlerait, par-là, toute la vie canadienne-française.

Le sénateur me semble avoir un goût particulier pour les sociétés secrètes. Si le sénateur appartenait au monde végétal, plutôt à Dieu, je dirais qu'il a un tropisme. Puisqu'il s'agit de société secrète, il pourrait sans doute discourir aussi longuement sur une autre société secrète, dont le duc de Harewood, beau-frère du Roi, vient d'être nommé Grand Maître. Une société secrète très influente, par exemple, dans le haut fonctionnarisme, dans l'armée, dans la haute finance, même à la Commission du port de Montréal, j'en passe et des meilleures.

M. le sénateur, pourrions nous savoir si le mot "Emancipation" est encore dans votre vocabulaire? Maintenant que vous êtes sénateur, président de l'Hydro-Québec et \$12,000 de l'heure, pourquoi vous troubler avec ces mystères? Vous pourriez couler des jours heureux, à taquiner la muse, tout en préparant votre félicité éternelle.

En apprenant le résultat des élections de la Saskatchewan, M. André Laurendeau fit la déclaration suivante: "Le résultat de l'élection de la Saskatchewan montre une fois de plus, le dégoût du peuple canadien pour les vieux partis, et son aspiration vers un ordre social nouveau".

"Il montre que, dans la lutte à trois, le parti nouveau sort désormais victorieux. Dans la Saskatchewan, la seule façon de vaincre les vieux partis, c'était de voter socialiste. Le Québec se débarrassera de l'impérialisme et de la dictature économique, en votant pour le Bloc populaire canadien, qui satisfait pleinement les aspirations nationales et sociales de la province.

"La preuve est faite que voter libéral, ce serait isoler le Québec.

"Que M. Godbout déclenche les élections, nous sommes prêts".

M. Godbout devait fixer la date des élections au 31 juillet. Vendredi dernier, tous les radiophiles attendaient, avec impatience, le discours du premier ministre. Peine perdue, le premier ministre resta coi, coi comme une carpe libérale. Au même moment, il pensait à ses vieux péchés, dans un cortège religieux, à l'occasion de la fête du Sacré Coeur.

Nous conseillons à M. Godbout de continuer dans cette voie. Au besoin, une retraite fermée lui

La fin tragique de deux missionnaires canadiens

Récit du meurtre des abbés Léo Poirier et Omer LeBlanc, aux Philippines

M. l'abbé James LeBlanc, curé de Cloridorme, Gaspésie, vient de recevoir le témoignage suivant, recueilli le 13 septembre 1943, à San Isidro, Misayap, Cotabato (Philippines), au sujet du meurtre de son frère, l'abbé Omer LeBlanc et de l'abbé Léo Poirier:

"En août 1942, les abbés Léo Poirier et Omer LeBlanc, membres de la Société des Missions étrangères de la province de Québec, reçurent une lettre du maire Vincento Caballero de Misayap, Cotabato, qui les pria de venir à Misayap, Cotabato, s'ils ne seraient inquiétés en rien, s'ils se rendaient aux mains des envahisseurs. Ils suivirent le conseil donné. L'assurance leur fut donnée que les Japonais leur donneraient un sauf-conduit à bord d'un camion en partance pour Davao. C'était le 15 août, ou autour de cette date. L'autobus devait faire halte pour la nuit à Pikit, Cotabato. A cet endroit, les missionnaires devaient aller à l'hôtel, érigé en hôpital pour les Japonais. A jeun depuis le matin, M. l'abbé LeBlanc se rendit à Lagtingan afin de se procurer des oeufs. En descendant du camion, les missionnaires rencontrèrent Mme Austria, l'épouse du maire et sa soeur, Mlle Fernandez qui les invitèrent à déjeuner (i.e. à dîner) à la "morinda".

"Suite à la venue du pays, ces personnes baptisèrent la mai des missionnaires. C'en fut assez pour provoquer la colère des Japonais. M. l'abbé LeBlanc se rendit seul à la résidence du maire. En prenant congé de ses hôtes et en quittant la maison un Japonais le frappa et le conduisit au Convento.

"Ce soir-là, une fête dansante fut organisée en faveur des officiers japonais. A cette occasion, ils s'enivrèrent. Au milieu de leur ivresse ils allèrent jusqu'à frapper les missionnaires à la tête avec des fusils et des chaînes. "Pardonnez-moi", telles furent les dernières paroles entendues de la part des deux victimes, par des gens de l'extérieur. Le supplice se prolongea pendant plusieurs heures durant. Un officier supérieur (Moro datu) rapporta qu'on leur écorcha les pieds et

qu'ensuite on les força à marcher. Plus tard, on découvrit sur le corps de P. LeBlanc des marques à coups de baïonnettes. Au dire de certains témoins, les Japonais essayèrent les taches de sang répandues à l'intérieur du Convento, et l'on sait fort bien que c'est contraire à leurs habitudes de nettoyer le lieu de leurs forfaits ou de leurs dégâts.

"Vers 10 h. p.m., un camion couvert d'une toile fut aperçu se dirigeant vers Palalongan. Deux formes humaines, les pieds dépassant la couverture, apparurent comme deux cadavres.

"Plus tard, un corps humain (évidemment de race blanche) flottait sur la rivière. Il fut repéré par un certain M. Cuevas qui surveillait la rivière dans ce but. Le corps était nu. Les épaules étaient garrottées ainsi que les bras, au moyen d'une pièce de bois tenue en place par un cep. Le corps était décoloré en état de décomposition. La victime paraissait de taille moyenne. Dans la bouche, on trouva six dents en or. Une religieuse put, surtout en examinant ces six dents en or, certifier que la victime était bien le P. LeBlanc. M. Cuevas attachait le corps sur les bords de la rivière, se rendit chez lui afin de se procurer des pièces et des pelles, et aussi engager des hommes, en vue d'ensevelir le cadavre. Un riverain, craignant la contagion pour sa famille, détacha le cadavre et le laissa aller à la dérive sur le fleuve.

"Quelques jours passèrent quand un jour on vit deux corps à l'embouchure de la rivière Mindanao, dans la ville de Cotabato.

"Un instituteur, demeurant à côté de l'église, affirme avoir vu les Japonais brûlant des habits tachés de sang. A son tour, M. Cuevas trouva un mouchoir taché de sang qu'il conserva, car il le reconnaissait comme celui de l'une des deux victimes. Les deux prêtres assassinés, il les connaissait personnellement depuis quelque temps.

"L'officier japonais responsable de ces deux crimes criants, porte le nom de "capitaine Miyaki", et il était depuis septembre 1943 stationné dans la ville de Cotabato".

aiderait à savoir où est son devoir d'état: à Québec ou à Londres?

De toute façon, au risque d'empêtrer sur le terrain des autres, le Bloc populaire se charge d'administrer à M. Godbout une pénitence qu'il aura richement méritée.

Au Bloc, l'organisation bat son plein, les assemblées se multiplient, l'enthousiasme gagne tout le monde. La victoire est à l'horizon.

\$1,752 de dommages

Les périls de la mer n'enlèvent pas le devoir de prendre toutes les précautions

M. le juge J. S. Bond, de la Cour supérieure, a condamné hier la Shaw Steamship Co., à payer la somme de \$1,752.92 à la St. Lawrence Corporation of New-Foundland, à la suite de la perte d'une cargaison de barres de fer et de machines diverses.

Le 5 novembre 1941, la Shaw Steamship acceptait de transporter cette cargaison à destination de St-Laurent, Terre-Neuve. On chargea à bord du navire Dundas les divers objets à transporter. Le tout fut placé sur le pont. Au cours du voyage la mer devint furieuse et le pont fut lavé de tout ce qu'on y avait déposé.

La St. Lawrence Corporation institua une action en dommages pour la somme de \$177,82. En défense, la Shaw Steamship dit que la cargaison avait été perdue par suite des "périls de la mer" et que le destinataire avait accepté le transport à ses risques. Elle dit aussi que toutes les précautions voulues avaient été prises pour protéger le matériel transporté.

Le juge déclare dans ses conclusions que la preuve a révélé que toutes les précautions n'ont pas été prises et que l'on a en particulier négligé de se pourvoir au cas de mauvais temps. Le fait que le destinataire prend le risque du transport, souligne le juge, "n'enlève pas au préposé au transport la responsabilité de sa négligence". Et le juge rend le jugement mentionné plus haut.

L'attitude catholique en éducation sexuelle

Dans une lettre pastorale conjointe qui porte ce titre, l'épiscopat anglais signale que "le remède au désordre actuel ne réside pas tant dans l'expansion publique d'une plus complète et plus systématique connaissance des choses sexuelles au point de vue physiologique et biologique que dans la disparition de tentations extérieures et l'emploi de moyens surnaturels.

Cette lettre répond à une publication récente du gouvernement sur l'éducation sexuelle. Les évêques reconnaissent l'importance de cette éducation mais ils déclarent qu'elle relève des parents qui doivent la donner avec les précautions nécessaires. Malheureusement, un bon nombre n'y sont pas préparés. Ils peuvent être aidés et suppléés par les maitres, mais avec leur approbation et agissant en leur place (in loco parentis) non leur place (in loco parentis) accomplissant la tâche de l'Etat". Cette éducation "qui touche aux choses les plus intimes de la vie, doit alors toujours demeurer personnelle et individuelle... Tout enseignement donné à des enfants ou des jeunes gens en classe ou par groupe sur l'aspect physiologique du problème sexuel serait plein de dangers et contraire à la doctrine traditionnelle de l'Eglise."

Quelques-uns vont crier "à l'obscurantisme". Ils auront tort. Cette attitude de l'Eglise est basée sur "son expérience de deux mille ans et sa connaissance innée de la nature humaine". Elle a reçu l'approbation de pédagogues et de psychologues éminents. (Ecole Sociale Populaire).

A l'Ecole normale Jacques-Cartier jacques-Cartier

Nouvelle série de cours d'espagnol

L'Ecole normale Jacques-Cartier annonce qu'une autre série de cours d'espagnol se donnera le soir à partir du 10 juillet. La série comprend 12 leçons, dont une par semaine. Le professeur sera M. Jose De Nobili, interprète officiel au Palais de Justice et conférencier à la radio.

Voici l'horaire de ces cours: Lundi soir, de 6h. 30 à 7h. 45 cours élémentaire; de 7h. 45 à 9h. 15 cours intermédiaire; Mardi soir, de 6h. 30 à 8h., cours intermédiaire; de 8h. à 9h. 30, cours élémentaire; Mercredi soir, cours de conversation de 7h. à 8h. 30; Vendredi soir, cours élémentaire, de 6h. 30 à 8h.; cours intermédiaire de 7h. 45 à 9h. 15; L'inscription se fera jeudi soir les 29 juin et 6 juillet prochains, entre 6h. et 8h. p.m. Pour plus de renseignements sur ces cours pratiques, appeler Ch. 3530 (entre 8h. et 10h. a.m.).

La Saint-Jean-Baptiste à Terre-Neuve

Terre-Neuve, 28 (Par le R. J.-C. Daoust) — Les combattants canadiens-français en service actif à Terre-Neuve ont pensé à leurs compatriotes demeurés au pays, samedi, à l'occasion de la fête patronale de la Saint-Jean-Baptiste.



Francois "Frank" BOUCHER, R.C. N.V.R., de Hull, est actuellement le préposé aux approvisionnements de la frégate canadienne Montréal. Il est le fils de M. et Mme Zénon Boucher, 78 rue Vaudreuil, Hull, et le frère de Me Jacques Boucher, avocat, de Hull.

Dans les trois services, il y eut des célébrations intimes et une couple de concerts avec chants du terroir. Au mess d'un régiment canadien-français d'infanterie, récemment remis à neuf et embelli par un groupe de soldats-artisans sous la direction du capitaine René Lussier, de Saint-Hyacinthe (Qué.), il y eut coqueté pour 250 invités. Au nombre des personnalités invitées, mentionnons le major-général P.-F. Leclerc, C.B.E., M.M., E.D., commandant en chef des troupes canadiennes, et le major-abbé J.-Armand Sabourin, M.B.E., de Montréal, aumônier principal de nos troupes.

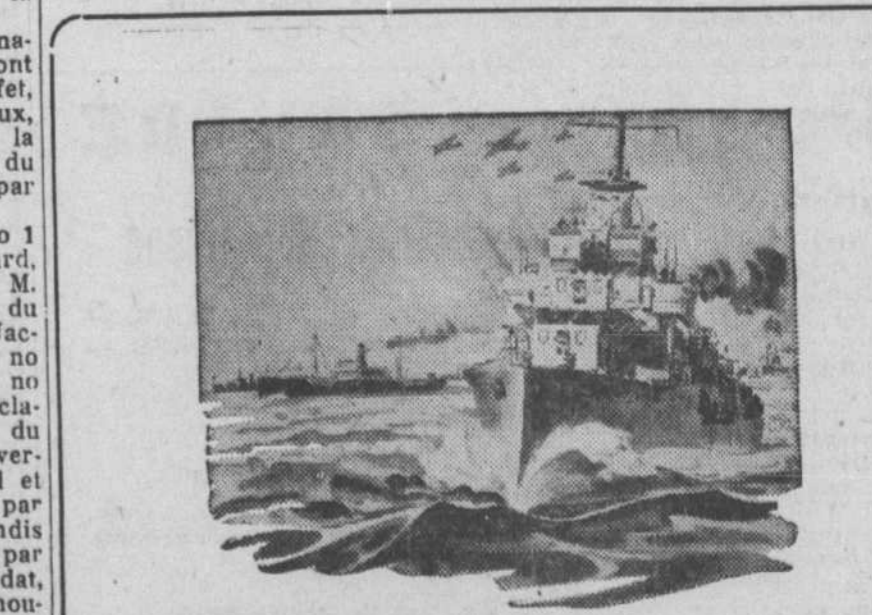


Faites un voyage en bateau au SAGUENAY

Pouvez-vous disposer de deux ou trois jours pour refaire vos forces? Si vous en profitez pour faire une croisière au Saguenay, ce sera suffisant pour vous remettre ensuite au travail avec une ardeur nouvelle. Vous garderez un souvenir inoubliable de chaque minute du voyage. Voyez les rives historiques du St-Laurent, les caps majestueux du mystérieux Saguenay. Musique et danse, cuisine appétissante. Toutes les cabines donnent sur l'extérieur, ont eau chaude et eau froide.

Départ du quai Victoria à 7 h. 45 tous les soirs. Aller-retour, y compris repas et couchette... \$38.00 (taxe fédérale en supplément) et plus

Canada Steamship Lines 715, square Victoria, Montréal — Téléphone: Lancaster 0231



Une protectrice... Lorsqu'on le lui demande, la Confederation Life Association consent à devenir protectrice des fonds de ses assurés, en les versant à leurs bénéficiaires sous forme d'une rente mensuelle garantie. Le capital assuré se trouve donc à l'abri et ne peut se perdre ou se dissiper à la suite de placements malheureux.

AVANT DE VOUS ASSURER, CONSULTEZ LA Confederation Life Association SIEGE SOCIAL TORONTO



LE TARIF DE NUIT POUR LES COMMUNICATIONS INTERURBAINES EST MAINTENANT EN VIGUEUR UNE HEURE PLUS TÔT



En service actif



donnant des ailes aux mots

Le gérant, John Rhine

Au congrès de la Transit Association

M. Arthur Duperron et les exigences actuelles du transport

Québec, 28 — L'augmentation extraordinaire du nombre de voyageurs qui en 1943 atteignit le chiffre de 1,269,084,203, soit 100 pour cent de plus que celui de 1939, le manque de main-d'œuvre qui devient de plus en plus sérieux et auquel doit faire face l'industrie du transport à l'heure actuelle et la nécessité d'étudier sérieusement les problèmes de transport et de circulation du pays dans l'après-guerre, tels furent les sujets traités par M. Arthur Duperron, président de la "Canadian Transit Association", à l'ouverture du congrès annuel de cet organisme, lundi, au Château Frontenac, à Québec. M. Duperron est assistant général de la Compagnie des Tramways de Montréal.

"En étudiant les problèmes qui touchent l'après-guerre, dit-il, nous sommes tous d'accord que nous devons tendre nos efforts à améliorer nos villes, mais il ne faut cependant demeurer dans le domaine des réalités. Dressons des plans pour l'avenir, mais que ce soit sur une base solide. Si l'on doit se servir de fonds publics pour accomplir ces améliorations, il faudra songer tout d'abord à en tirer les meilleurs bénéfices au profit du plus grand nombre possible de citoyens."

M. Duperron fit remarquer qu'il mesure que la guerre s'avance, l'industrie du transport expérimente des difficultés de plus en plus grandes et que l'on jugea d'urgence la nécessité d'en réunir de nouveaux membres cette année, en vue de discuter à fond les problèmes que l'Association doit envisager.

L'importance de ces problèmes, dit-il, réside dans le fait que le total des voyageurs de 634,761,763 qu'il était en 1939 et de 1,060,500,000 en 1942 grimpa au chiffre record de 1,269,084,203, en 1943. Et ce n'est qu'avec une augmentation de 22 p. c. dans l'équipement que l'industrie du transport réussit à faire circuler ces voyageurs."

M. Duperron déclara de plus qu'au début de l'année, en 1943, on prévoyait atteindre pour les douze mois le nombre maximum de voyageurs, mais les statistiques actuelles indiquent que pour les quatre premiers mois de l'année courante il y a une augmentation générale, comparativement aux mois correspondants de l'année passée. C'est ainsi qu'à Montréal cette augmentation est de 7.1 p. c., à Toronto, de 5.3 p. c., à Winnipeg, de 10.2 p. c. et à Vancouver, de 13.3 p. c.

Le nombre total de milles parcourus en 1943, soit 188,406,766, présentait une augmentation de 7 p. c. sur celui de 1942, et de 46 p. c. sur celui de 1939. Par suite des restrictions imposées par la guerre, on ne put se procurer l'équipement nécessaire pour faire face à cette augmentation anormale du nombre des voyageurs. En 1943, dit-il, la quantité d'équipement neuf mis à la disposition de l'industrie du transport était pratiquement nulle et les restrictions imposées aux manufacturiers sont telles que l'on ne peut obtenir en 1944 qu'un nombre limité de nouvelles voitures. Pour rencontrer ces difficultés, il sera nécessaire de continuer le décalage des heures, de faire éviter les voyages inutiles aux heures d'affluence et de renforcer les règlements de stationnement sur les principales artères, tout particulièrement aux heures où la circulation est intense.

Faisant une revue des problèmes se rapportant au manque de main-d'œuvre, le conférencier fit remarquer qu'il "s'agit d'une situation à laquelle doivent faire face toutes les compagnies de transport, situation qui est particulièrement sérieuse dans quelques centres". Pour aider à alléger ce problème, on compte environ 500 femmes travaillant à l'heure actuelle dans l'industrie du transport au Canada.

M. Duperron demanda aux congressistes d'exprimer leurs vues, en échangeant leurs idées, sur l'habileté des femmes occupant des positions dans l'industrie du transport donnant un rendement satisfaisant.

Le R. P. G. Sauvé à La Tuque

Il donne une causerie devant la Jeune Chambre de Commerce

Le R. P. Gustave Sauvé, professeur à l'Université d'Ottawa, a rendu visite, le 17 juin, à la Jeune Chambre de Commerce cadette de La Tuque, et le R. P. Sauvé a voyagé en compagnie du R. P. Lefèvre.

Le but de sa visite auprès de l'association du Jeune Commerce, était en tout premier lieu, de montrer et aux membres de l'association, et à la population en général, un film sur la révolution espagnole, préparé par M. Palmer, de Washington, au cours des années 1938-39. Ce film sur la révolution espagnole, a été pris durant que le Père Sauvé voyageait lui-même, en Espagne, afin de voir sur place, les massacres et les ravages causés par les révolutionnaires sur les temples et sur les monuments de la civilisation.

Le R. P. Sauvé a profité de son passage à La Tuque pour donner une conférence devant les membres de l'association de la Chambre de Commerce des Jeunes. Le sujet traité a été de la division des esprits et de la recherche de l'unité. Le R. P. Sauvé, en étudiant les cas concrets de la mentalité aux Etats-Unis, en France, depuis 1848, en Russie, en Italie et au Japon, a démontré aux membres de l'Association que lorsque les hommes oublient l'existence d'un Etre suprême, gouvernant le monde, et ce dans la législation et dans leurs relations entre les corps publics, les institutions et les individus, ils arrivent nécessairement au chaos et à l'instabilité sociale. Il a cité le cas de l'Allemagne ou l'individu est ignoré parce que son destin est déterminé par une cellule dans l'unité de l'Etat déifié et dans l'unité de la race aussi considérée comme valeur première.

Il a jeté un coup d'oeil sur le cas de la Russie, où l'individu est lui-même considéré comme l'être suprême, c'est-à-dire que la philosophie du communisme tend à grandir l'individu, à le perfectionner, pour qu'il puisse influencer sur le sort de ses semblables mais son immortalité est niée et l'existence de Dieu même est niée, de telle sorte que l'on peut se demander à quoi servirait tant d'efforts pour perfectionner l'être humain en ce pays, si l'individu n'était assuré, pour ses efforts, d'une récompense après la mort, mais les communistes tendent à incruster dans l'esprit des citoyens, le principe que nous devons rechercher ici-bas, en dehors de la Providence et en dehors de l'existence d'un Etre Suprême, tous les remèdes aux maux dans l'ordre social et dans l'ordre individuel, et lorsque ces remèdes auront été trouvés et que les maux auront disparu l'individu aura atteint sa fin, dans ce monde-ci, et lorsqu'il mourra, il disparaîtra et la vie d'au delà n'existe pas.

Pour démontrer d'une manière tangible et précise, l'exactitude des

Les vœux adoptés au congrès de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 28 (D.N.C.) — On trouvera ci-après les vœux, au nombre de sept, émis à la clôture du premier congrès eucharistique de Saint-Hyacinthe, dans l'après-midi du 25 juin, par S. Ex. Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse et premier responsable du congrès:

1o Le Très Saint Sacrifice de la messe, renouvelant le sacrifice de la Croix, et en appliquant les fruits, mérite qu'on en donne aux fidèles une connaissance de plus en plus approfondie. C'est pourquoi, le congrès émet le vœu que, dans chacune des paroisses du diocèse, les curés prêchent à leurs fidèles un triduum sur la messe, chaque année, de préférence pendant l'octave de la Fête-Dieu;

2o Devant le nombre croissant des fidèles adultes qui se dispensent du précepte d'assister au Saint Sacrifice, le dimanche, pour des raisons futiles et même sans raison, on qui ne l'observent que très imparfaitement en arrivant en retard à la messe ou en quittant l'église avant la lecture du dernier évangile, le congrès émet le vœu d'une croisade en faveur de la fidélité à l'assistance à la messe, les dimanches et jours de fête d'obligation, et insiste sur une assistance intégrale, i.e., du commencement à la fin;

3o Que les pasteurs donnent une attention toute spéciale à l'accroissement de la dévotion au Sacré Coeur parmi les fidèles; et dans ce but, qu'ils continuent de les mettre en garde contre le blasphème, et qu'ils les engagent à maintenir ou à reprendre la coutume si bienfaisante de la confession, de l'assistance à la messe et de la Sainte Communion, le premier vendredi de chaque mois;

4o Que les pasteurs exhortent de façon pressante les parents à mettre tout en oeuvre pour faire éclore sacerdotales dans leur famille, à maintenir à leur éducation, et à prier Dieu avec ferveur et confiance et les multiplier. Que les prêtres eux-mêmes, par leurs conseils et au besoin les vocations sacerdotales dans le diocèse, et dans l'univers;

5o Que tous les militants de l'action catholique trouvent de plus en plus dans la messe et la communion, (au moins spirituelle), le modèle du don parfait dans l'humilité, le sacrifice et le dévouement qui les rendent capables de rayonner de lumière et de sainteté;

6o Le congrès émet le vœu qu'aux cours des missions, retraites, triduum, les prédicateurs consacrent un sermon spécial à la valeur du Saint Sacrifice de la messe; qu'ils expliquent progressivement, de jour en jour, les rites, prières, symboles de la messe, même pendant qu'elle

Pour recréer nos militaires

On demande des livres et revues

Avec l'invasion de l'Europe en forces, des demandes renouvelées, faites par l'intermédiaire du dépôt des Services nationaux de guerre, à Ottawa, ont eu pour résultat de quadrupler la quote part de Montréal en ce qui concerne les revues pour nos armées d'outre-mer; c'est ce qu'a révélé M. Townsend, président du conseil de coordination des Services de guerre de Montréal dans une allocution qu'il a donnée au dépôt central des livres et revues pour obtenir une plus grande contribution de la part du public en ce qui concerne les ouvrages de lecture.

Le dépôt central qui fait partie du Conseil de coordination a expédié, au cours de l'année dernière, plus de 10,000 revues par mois aux armées canadiennes d'outre-mer. Aujourd'hui, l'objectif en est rendu à 40,000 et, quoique le dépôt central ait été à même de faire face à ce nombre pour le mois de mai, la diminution des contributions du public avec l'arrivée de l'été ne permettra pas d'expédier la quote-part du mois de juin, à moins, toutefois, qu'il y ait une augmentation substantielle de dons cette semaine.

M. Townsend a ajouté que, même si le dépôt central de livres et revues suit arrivé à un splendide succès en distribuant tout près de deux millions de publications choisies aux armées depuis le début de la guerre, il pense que, si la population connaissait avec quelle urgence les soldats de par le monde entier réclament des ouvrages de lecture, on pourrait faire beaucoup plus à ce sujet.

"Partout, dit M. Townsend, aux principaux fronts de bataille, dans les camps et aux écoles d'entraînement, ainsi qu'aux endroits isolés de par le monde entier, nos hommes sont avides de lecture. Pour eux, les livres et les revues constituent le meilleur moyen de se reposer et de se récréer, ce dont ils ont tant besoin entre les batailles et pendant les heures de désinvolture."

Pour bien montrer le prix que les soldats d'outre-mer attachent à la réception d'ouvrages de lecture, M. Townsend donna lecture d'une lettre que le dépôt central a reçue dernièrement d'un lieutenant-mé-

Les Chevaliers de Colomb aideront la jeunesse

Le nouvel exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb s'est réuni samedi dernier à Montréal.

Les directeurs ont étudié d'importants problèmes d'après-guerre, en ce qui regarde surtout la jeunesse. Suivant le mot d'ordre du dernier congrès provincial, tenu à Québec en mai dernier, les Chevaliers s'intéressent particulièrement, au cours de l'année, à la jeunesse, qui reçoit les plus durs contre-coups du conflit actuel. Il importe de lui préparer dès maintenant un avenir pour l'après-guerre.

Dès le 1er juillet, trois montants de \$100 seront envoyés à la Jeunesse Ouvrière catholique, aux Scouts catholiques et aux organisations de jeunesse catholique de langues étrangères, le tout faisant suite à des résolutions adoptées au congrès.

Plusieurs demandes de bourses d'études ont été prises en considération jusqu'à la prochaine assemblée alors que le montant disponible pour ces bourses sera connu des directeurs.

La prochaine réunion de l'exécutif d'Etat sera tenue au cours de juillet à Joliette.

La fête nationale à Contrecoeur

Contrecoeur, 28 (Spécial au Devoir). — Contrecoeur a célébré, avec éclat, la fête nationale des Canadiens français.

Les cérémonies se sont déroulées dans la journée du dimanche, le 25 juin, et toute la population s'est donné rendez-vous au village, pour assister au programme.

La fête avait été organisée par le conseil 2848 des Chevaliers de Colomb qui avait obtenu le concours des religieux du couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, des citoyens des deux municipalités et des enfants de l'école du village.

Il y eut grand'messe avec sermon par M. l'abbé J.-Armand Rancourt, aumônier du conseil 2848 et vicaire de la paroisse.

L'après-midi fut consacré aux divertissements de toutes sortes en présence d'une assistance record.

Le grand chevalier du conseil, accompagné des officiers et des membres de l'ordre, hissa le drapeau de Carillon au haut du mât, au chant de l'O Canada.

Immédiatement après cette cérémonie, il y eut partie de balle malle disputée par le club local des Chevaliers de Colomb contre le club des "Marine Industries" de Sorel. Nos porte-couleurs l'emportèrent sur les visiteurs par le pointage de 28 à 17.

Il y eut ensuite des concours de jeux divers, avec récompenses attribuées aux gagnants.

La parade traditionnelle eut lieu dans la soirée, et formait un défilé composé des divers groupes de citoyens suivant à intervalles les chars allégoriques. Ces-ci représentaient: la famille canadienne, le Père Anne Denou, Madeleine de Verchères, les Chevaliers de Colomb, et la famille de M. de Contrecoeur.

Le ralliement final eut lieu au terrain des Chevaliers.

Portèrent la parole, outre le grand chevalier: MM. le curé J.-A. Lajeunesse, le notaire J.-T. Gaudet, le vicaire J.-A. Rancourt, René Quessel, et le Dr J.-A.-T. Coallier, maire du village.

La Nouvelle-Zélande relâche la mobilisation

Quartier général du Sud-Pacifique, 28 (A.P.). — La Nouvelle-Zélande était, il y a deux ans, le pays le plus mobilisé du monde, mais elle commence à relâcher quelque peu son effort de ce côté.

Il y a déjà un bon millier de troupes de la 3e division néo-zélandaise qui ont été démobilisées ou le seront sous peu pour aller travailler dans des industries essentielles.

A cause de la proximité de ce pays du front de bataille, les Alliés ont acquis à ce qu'il devienne de préférence une source de ravitaillement à une source d'hommes de combat.

Ayant une population de 1,600,000 âmes, ce pays en avait 150,000 sous les armes, dont plus de 100,000 outre-mer.

La Nouvelle-Zélande possède deux divisions d'infanterie dont une est actuellement en Italie.



Le quartier maître préposé aux approvisionnements, Carlier Mignault, R.C.N.V.R., de Hull, s'est embarqué récemment à bord de la corvette canadienne Atholl, après un stage d'un an dans un port de Terre-Neuve. En permission, il a épousé, le 11 mars dernier, Mlle Thérèse Lafond, aussi de Hull.

L'invasion était bien préparée

New-York, 27 (A.P.). — Le commandeur Anthony Kimmins, officier de la marine britannique, a dit hier, que les Alliés ont envoyé une flotte "trompe l'oeil" dans la région de Calais-Boulogne le jour de l'invasion afin d'y attirer l'aviation allemande.

Budapest bombardé

Londres, 27 (C.P. Reuters). — L'agence allemande DNB a rapporté aujourd'hui, dans une émission radiophonique que Budapest, capitale de la Hongrie, a été bombardée par des avions aujourd'hui.

Surveillants d'apprentis aux chutes Niagara

Niagara Falls, Ont., 28 — Les surveillants régionaux du service des apprentis de la Commission de la main-d'œuvre de guerre des Etats-Unis, en conférence à East-Aurora, N.Y., ont visité dimanche les Chutes Niagara, et ont tenu un dîner-causerie en l'hôtel Général-Brock, avec, comme invité d'honneur, M. A. H. Williams, surveillant général de l'entraînement des apprentis au Canadien National. Le dîner était sous la présidence de M. W. F. Patterson, chef des apprentis, de la Commission de la main-d'œuvre de guerre.

Après avoir expliqué en détail la méthode suivie par le Canadien National pour l'entraînement des jeunes, M. Williams a déclaré que la plus grande richesse d'un pays, ce sont ses jeunes gens, mais il faut que cette jeunesse soit bien éduquée et bien entraînée. Ce qui sera dépend en grande partie de son entraînement.

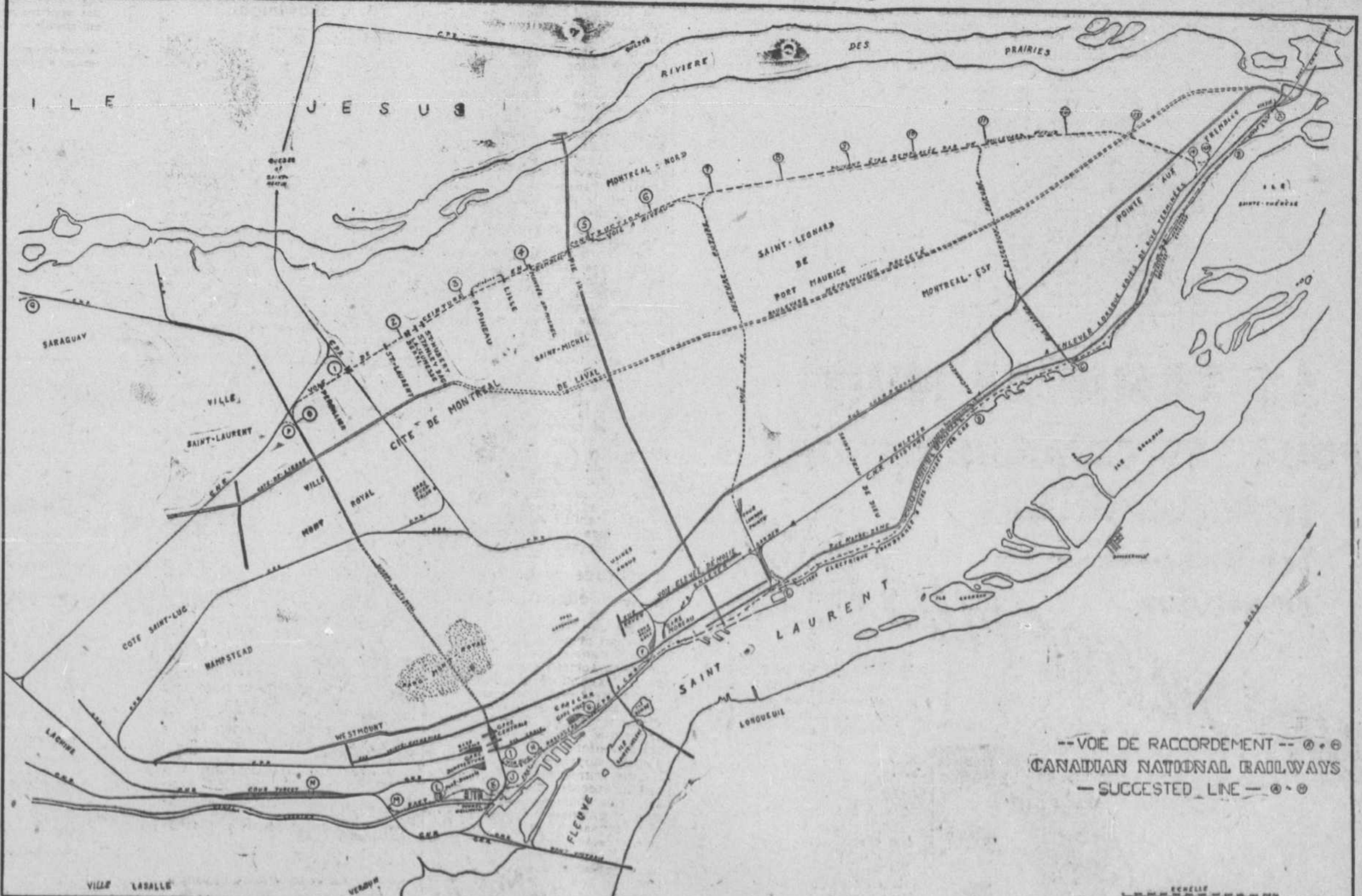
Au début des hostilités, le Canadien National comptait quelque 1039 apprentis à l'entraînement. A l'heure actuelle, 535 seulement sont à l'entraînement et la plupart ne sont âgés que de 16 et 17 ans. Plus de 1500 apprentis de la Compagnie se sont enrôlés dans l'armée canadienne et trente-dix autres ont ionné leur vie pour leur pays.

En terminant, M. Williams a déclaré que le Canadien National et la Railway Association of Canada n'ont venus à une entente par laquelle tous les apprentis en service actif sont assurés d'une position à leur retour à la vie civile.

Le néo-fascisme aboli en Italie?

Berne, 27 (A.P.). — L'agence télégraphique suisse a rapporté aujourd'hui, d'après des sources "fiables", que les Allemands ont aboli le mouvement néo-fasciste dans le nord de l'Italie et qu'ils ont pris charge entière de l'administration des affaires publiques. Il est rumored que Mussolini soit parti en Allemagne.

Voie de raccordement proposée en bordure du fleuve



Exposé du projet

L'auteur expose comme suit ce projet et les avantages qu'il y voit:

1o.—Du pont du Bout-de-l'Île, il suffirait de prolonger le remblai actuel jusqu'au sud de la rue Notre-Dame où le seul viaduc serait situé. (Point "A").

2o.—De ce point, sur une rampe de 1/4 %, une voie double se dirigerait en ligne droite vers la rive du fleuve à 1/2 de mille plus loin. (Point "B"). Ce serait la pratique la seule bande de terrain à exproprier, le reste de la voie devant être construite sur la rive du fleuve qui appartient au gouvernement fédéral jusqu'aux hautes eaux.

La nouvelle voie serait posée pratiquement au nord des voies actuelles du havre dont les moyens de transport ne doivent pas être encombrés par le C. N. R. Aux quel-

ques endroits où il faudrait construire la nouvelle voie entre le fleuve et les voies actuelles, un simple échange permettrait au havre d'utiliser toujours les voies les plus rapprochées de la navigation.

Entre les rues Georges V et Cornélie (Point "D"), où les lots appartiennent au Havre, il serait facile de relier temporairement la voie existante à la nouvelle voie car ce raccordement permettrait d'attendre après la guerre pour faire le remblai entre Montréal-Est et le Bout-de-l'Île.

A la cour Longue-Pointe (Point "E"), un court viaduc à voie simple permettrait l'échange des locomotives électriques qui pourraient utiliser la ligne de transmission maintenant abandonnée par le Havre. Puis il suffirait d'élargir d'une trentaine de pieds les viaducs des rues Pie IX et Désery pour éviter

toutes traverses à niveau, les autres rues étant bloquées par le fleuve. De la rue Bergé (Point "F") à la rue Beaudry (Point "G"), le C. N. R. n'aurait qu'à utiliser conjointement les voies du C.P.R., ainsi que la gare Viger déjà offertes pour y faire arriver ses trains de voyageurs ayant actuellement la gare Moreau comme terminus. Après la guerre, ces trains pourraient se rendre à la gare Centrale par un viaduc qui passerait au-dessus des voies d'évitement actuelles situées du côté sud de la rue des Commissaires (Point "G") à "H"). Ces voies d'évitement seraient d'ailleurs remplacées par une route pour camions. A partir de la Place Royale (Point "H"), le nouveau viaduc prolongerait le côté sud du carré Youville et de la rue William pour courber à travers le parc de l'ancien marché à foire vers le viaduc

actuel (Point "I") de la gare Centrale.

Quant aux convois de marchandises, ils laisseraient les voies du C.P.R. à la rue Beaudry (Point "G") pour continuer sur deux voies à niveau placées dans la route actuelle longeant le sud de la rue des Commissaires et pour rejoindre la voie actuelle du C.N.R. sur les rues de la Commune et Brennan.

A l'ouest du viaduc actuel (Point "J"), la nouvelle voie resterait au nord du canal Lachine pour passer par-dessus l'entrée du tunnel Wellington (Point "R") et se diriger au bout des bassins nos 1, 2, 3 et 4 par les rues Ottawa et William qui sont pratiquement sans résidences. Au bassin 5 (Point "L"), il faudrait construire un pont-bascule afin de rejoindre celui du bassin suivant et retourner sur la berge du canal où il existe déjà une voie (Point

"M") jusqu'à la cour Turcot (Point "N").

La distance entre le Bout-de-l'Île et la cour Turcot serait alors réduite à 19 milles comparativement à 26 milles par la voie de ceinture du nord. Pour les trains de voyageurs, la distance serait de 15 1/2 milles, au lieu de 20 1/2 milles, depuis le point de Charlemagne jusqu'à la gare Centrale.

Conclusions

"Comme les travaux sur la voie de ceinture sont à peine commencés, dit M. Nantel, et que le site approprié servirait admirablement pour un futur boulevard, il n'est donc pas trop tard pour demander aux autorités l'arrêt des travaux et l'institution d'une commission d'enquête indépendante pour déterminer quelle solution serait la plus avantageuse pour l'intérêt de tous."

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 38,704 actions hier et de 50,600 actions minières, en comparaison de 35,954 actions et de 111,203 actions minières lundi dernier.

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	
Agnew Steeel	17 17 17	Imperial Oil	19 19 19
Algonia Super Prf.	94 94 94	Imperial Tobacco	11 11 11
Aluminium	96 96 96	Int. Acceptance	23 23 23
Do. Prf.	96 96 96	Int. Bronze Prf.	26 26 26
Amal. Electric	10 10 10	Int. Nickel	33 34 34
Asbestos	22 22 22	Int. Paper	14 14 14
Bell Telephone	15 15 15	Int. Power Prf.	110 110 110
B. C. Power A.	21 21 21	Mansey Harris	9 9 9
Can. Forgings A.	21 21 21	Montreal Power	20 20 20
Can. Ind. Found. Prf.	10 10 10	National Breweries	26 26 26
Can. Nor. Power	8 8 8	Niagara Wire	23 23 23
Can. Steamship Prf.	36 36 36	Noranda	56 56 56
Can. Breweries	8 8 8	Ontario Steel	16 16 16
Canada Car	9 9 9	Ottawa Power	9 9 9
Do. Prf. nouveau	25 25 25	Page Hersey	94 94 94
Canadian Celanese	44 44 44	Price Bros	23 23 23
Can. Ind. Alcohol	3 3 3	Do. Prf.	98 98 98
Canadian Loco.	13 13 13	Prov. Transport	8 8 8
Cockshutt Plow	13 13 13	Regent Knit. Prf.	23 23 23
Cons. Smelting	46 46 46	St. Lawrence Corp. Prf.	14 14 14
Cons. Glass	30 30 30	St. Lawrence Paper Prf.	45 45 45
Dist. Seagram	38 38 38	Shawinigan	15 15 15
Dominion Bridge	29 29 29	Sherwin Williams	19 19 19
Dom. Dairies Prf.	23 23 23	S. C. Power	76 76 76
Dominion Found.	23 23 23	Steele of Canada Prf.	11 11 11
Dominion Steel & Coal B.	9 9 9	Tooke Bros. nouveau	11 11 11
Dominion Tar	12 12 12	Winnipeg Electric	6 6 6
Dominion Textile	70 70 70	Do. Prf.	64 64 64
Dryden	2 2 2	Canadienne	138 138 138
English Electric A.	21 21 21	Commerces	133 133 133
Foundation Co.	18 18 18	Montreal	148 148 148
MacLure P. & F.	9 9 9	Royale	133 133 133
Massey Harris Prf.	21 21 21		
M. & O. Paper	11 11 11		
Northway Aviation	4 4 4		
Power Corp. Prf.	99 99 99		

Marché des oeufs et de la volaille

L'allure du marché des oeufs s'est raffermie au cours de la semaine, particulièrement en ce qui a trait aux catégories supérieures par suite d'une diminution considérable des recettes. Il n'y a eu ni offres ni expéditions faites à l'Office des produits spéciaux au cours de la semaine vu les arrivages plus faibles; on est toutefois à rassembler un wagon destiné à Terre-Neuve. Les catégories A gros et A moyens jouissent toujours de la faveur populaire, tandis que l'on éprouve de la difficulté à disposer des catégories B et C; un grand nombre de "C" sont cependant utilisées par les décolorateurs.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants: catégorie A gros 36-37 1/2 moyens 34, poulets 27-28, catégorie B 30-31, catégorie C 23-24.

Prix du gros aux détaillants: catégorie A gros 38-41, moyens 36-39, poulettes 31-34, catégorie B 32-34, catégorie C 24-26.

Prix du détail aux consommateurs: catégorie A gros 39-46, moyens 37-44, poulettes 32-38, catégorie B 34-39, catégorie C 30-35.

Le marché des volailles vivantes est maintenu assez actif; le volume des livraisons est plutôt abondant et les prix fermes, grâce à une bonne demande. Les envois de poules et de poulets de grill ont été à peu près égaux à la demande; les stocks de surplus ont été abattus immédiatement et ils se sont bien écoulés. Il est également arrivé un approvisionnement passable de poulets de grill mais plus qu'il n'en fallait. Dans le commerce de revente en gros les volailles vivantes sont cotées aux prix suivants: poulets 5 livres et plus 30 1/2, 4-5 livres 27-28, 3-4 livres 25-27, 1 1/2-2 livres 18; poules 5 livres et plus 21-22, 4-5 livres 18-20, poids légers 15-17. Les prix payés sont d'un à deux cents plus bas.

Le marché des volailles abattues se maintient assez actif, surtout quant aux stocks de poulets lourds et de dindons congelés; les poids légers s'écoulent lentement. Les grosses poules sont l'objet d'un bon mouvement et le peu qu'il y a de trop est entreposé. On est actuellement à rassembler un wagon de poules et de poulets légers, congelés, pour remplir un contrat conclu avec l'armée des Etats-Unis.

Les volailles emballées dans des caisses sont cotées aux prix suivants pour la revente en gros: poulets de 5 livres et au-dessus, catégorie B de lait 37 1/2-37 3/4, catégorie B de lait 35 1/2-35 3/4, poules catégorie A 26-29, catégorie B 24-27, selon le poids; poulets de grill, tous poids, catégorie A 47-50, catégorie B de lait 47-50, catégorie B de lait 44-46, catégorie C 40-42 (Comm. Service avicole, division de l'industrie animale, A. R. Hedgcock, insp. senior).

Situation de l'acier

Le commerce de gros et de détail reste actif dans le Québec. Le volume des ventes de la plupart des marchandises accuse une hausse par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Les rentrées sont bonnes. La demande du bois de construction et du bois à pâte excède l'offre, et les prix sont fermes. Le flottage du bois a été gravement handicapé par le manque d'eau; le sciage est commencé et le bois s'expédie une fois scié; il y a pénurie de main-d'oeuvre dans certaines régions. La production du papier-journal accuse une légère augmentation sur le mois précédent, et celle des autres papiers est stable. Les usines textiles fonctionnent presque à plein rendement. La confection de fortes commandes en carnet, mais le manque de bras et de matières premières nuisent à la production de vêtements pour les civils. Le marché des fourrures brutes est tranquille. L'industrie des aciers lourds produit toujours à plein rendement pour remplir surtout des commandes de guerre. La chaussure et les tanneries sont actives, mais les peaux brutes restent rares et sont contingentes. Les contrats de construction adjugés en mai ont sensiblement la même valeur qu'en 1943. La production d'or en avril a été de 63,991 onces (\$2,339,685 E.-U.), à comparer à 88,211 onces (8,087,385 E.-U.), en avril l'an dernier.

Valeur des inscriptions

La valeur des inscriptions à la fin de mai sur la bourse de Montréal ainsi que sur le Curb était de \$7,056,069,584, soit \$118,611,477 de plus que le total de \$6,937,458,104 à la fin du mois précédent, et soit une cinquantaine de millions de dollars de plus que le total de \$7,006,316,681, accusé durant la même période l'an dernier.

Trois compartiments de valeurs furent à la baisse le mois dernier, soit le commerce de détail, les avionneries et les obligations du gouvernement.

Les papeteries, les pétroles, les titres de transport, les métaux usuels et les mines accusèrent, au contraire, des gains.

La valeur des stocks seuls était de \$4,764,486,883 à la fin de mai, contre \$4,488,390,330 à la même époque l'an dernier.

Près de 2 milliards

New-York, 28. — La N. Y. Life Insurance Co. a emprunté \$170,000,000 au 5e emprunt de guerre des Etats-Unis, ce qui porte le total des valeurs obligataires des Etats-Unis en portefeuille à \$1,763,000,000, soit 51 pour cent de tout son actif.

Mme J.-D. Lavery décédée
M. le juge en chef Albert Sévigny, de la Cour supérieure de Québec, Québec, 28 (C.P.) — Mme J.-D. Lavery est décédée hier à l'âge de 84 ans. Elle était la belle-mère de M. le juge en chef Albert Sévigny, de la Cour supérieure de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi matin à l'église Saint-Dominique de Québec.

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES

OCCUPENT MAINTENANT

UN NOUVEAU LOCAL

- PLUS SPACIEUX
- PLUS MODERNE
- PLUS CENTRAL

1405 Rue PEEL, Suite 407

Coin Ste-Catherine

Gérant de Division

MONTREAL MAURICE-L. NADEAU

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	
Abtibi	2 2 2	Walker	56 56 56
Do. 7% Prf.	71 71 71	Beaufort	9 9 9
Brit. Am. Oil	23 23 23	Can. Malartic	4 4 4
Brown Co. Prf.	25 25 25	Coch. Williams	187 187 187
Can. Indus. B.	153 153 153	East Malartic	240 240 240
Can. P. & I. Prf.	7 7 7	Inspiration	94 94 94
Can. Westinghouse	28 28 28	Joliet Quebec	12 12 12
Clude Neon	25 25 25	Labrador	340 315 315
Consolidated Paper	7 7 7	Plérier of Canada	400 400 400
Dom. Engineering	33 33 33	Moncton	60 60 60
East Kootenay P. Prf.	33 33 33	Moine Porcupine	92 92 92
Ford A.	26 26 26	Palmer T "A"	175 175 175
Fraser	27 27 27	O'Brien Gold	270 264 264
Int. Paints	3 3 3	Perron	105 105 105
Int. Oil A.	31 31 31	Siscoe	94 94 94
Do. B.	25 25 25	Montreal West	64 64 64
Inv. Foundation Prf.	50 50 50	Sullivan	178 174 174
MacLure P. & F.	9 9 9	HUMLES:	
Massey Harris Prf.	21 21 21	Brit. Dom. Oil	125 119 125
M. & O. Paper	11 11 11	Home Oil	350 330 350
Northway Aviation	4 4 4		
Power Corp. Prf.	99 99 99		

Recettes diminuées au "Canadien National"

Le bilan mensuel du Canadien National accuse une diminution de \$704,000 dans les recettes d'exploitation pour le mois de mai 1944 par comparaison avec mai 1943 et le bilan des cinq premiers mois de l'année une augmentation de \$4,966,000. Le total de ces recettes de janvier à mai inclusivement a été de \$176,190,000.

En mai 1944 les frais d'exploitation ont été élevés à \$29,231,000 et les recettes nettes à \$23,388,000, soit une diminution de \$1,615,000 sur le chiffre pour mai 1943.

Les recettes nettes des cinq premiers mois de l'année s'élevaient à \$32,548,000, chiffre que l'on compare à \$35,567,000 durant la période de 1943 correspondante.

Le commerce de gros et de détail dans Québec

Cleveland, 28 (A.P.) — On exerce de plus en plus de pression sur les producteurs d'acier pour obtenir livraison et les directives fédérales ont préférence sur tout, dit-on, dans le relevé hebdomadaire de la publication "Steel".

Il en résultera que de grandes quantités livrables en juin ne le seront pas avant plusieurs semaines, certains fabricants étant plus d'un mois en arrière.

Pendant ce temps, les aciéries reçoivent des commandes d'acier à obus, dont le volume est tel que l'on se demande si une partie appréciable sera jamais laminée, surtout devant la perspective de succès militaires encourageants et aussi parce que plusieurs fabricants ayant reçu des contrats d'obus mettront assez de temps avant de pouvoir produire.

D'autres pièces d'artillerie, ainsi que les bombes, les grenades et les équipements de signaux requièrent aussi des tonnages notables.

Offre d'achat

La Bourse de Montréal annonce que Murphy Paint Co. Ltd. de Montréal, l'a avisé que M. H. W. Thorp offre d'acheter les actions ordinaires de cette compagnie à \$19 chacune. L'offre se maintiendra 10 jours à partir du 28 juin.

M. Thorp est le président de Murphy Paint, qui a émis 68,600 actions ordinaires. Cette valeur se traite en bourse.

Cité de Montréal

AVIS DE REMBOURSEMENT

détenteurs des titres en circulation émis par la Cité de Montréal et datés antérieurement au 1er mai 1944 ou de leurs renouvellements.

AVIS EST PAR LES PRESENTS DONNE que la Cité de Montréal, conformément aux dispositions de l'article 2, paragraphe 9, du règlement No 1733 (Règlement pour l'achat et le remboursement de la Cité de Montréal), a l'intention de rembourser et remboursera le 30 juin 1944.

A toutes les obligations, débiteures et rentes inscrites en circulation faisant partie des émissions énumérées dans le tableau suivant:

Nom de la Corporation municipale	Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Montréal	Obligations	3 1/2 %	15 mars 1940
Montréal	Obligations	3 %	1 juin 1940
Maisonneuve	Débiteures	4 1/2 %	15 juin 1940
Delorimier	Débiteures	4 %	1 octobre 1940
St-Louis	Débiteures	4 %	1 novembre 1940
St-Paul	Débiteures	3 1/2 %	1 novembre 1940
Cartierville	Débiteures	3 1/2 %	15 décembre 1940
Montréal	Obligations	3 %	15 décembre 1941
Maisonneuve	Obligations	2 1/2 %	1 mars 1941
Maisonneuve	Débiteures	4 1/2 %	1 mai 1941
Montréal	Débiteures	4 %	1 mai 1941
Montréal	Obligations	6 %	15 décembre 1941
Maisonneuve	Débiteures	4 1/2 %	1 mars 1942
Montréal	Débiteures	4 %	1 mai 1942
Montréal	Débiteures	4 %	1 mai 1942
Montréal	Obligations	5 %	1 mai 1942
Montréal	Débiteures	4 1/2 %	15 décembre 1942
Montréal	Débiteures	4 1/2 %	1 avril 1943
Montréal	Obligations	4 1/2 %	15 octobre 1943
Montréal	Débiteures	4 %	1 mai 1944
Montréal	Débiteures	4 %	1 mai 1944
Montréal	Obligations	6 %	15 mai 1944

BOURSE DE NEW-YORK

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	
Allied Chemical	42 42 42	Kennecott	22 22 22
Allis Chalm.	39 39 39	Krog. G. & B.	35 35 35
American Can.	89 89 89	Lambert Co.	29 29 29
American Oil	37 37 37	L. O. P. Glass	52 52 52
American Locomotive	49 49 49	Lockhart	67 67 67
American P. & L. 9% Prf.	43 43 43	Loew's Inc.	47 47 47
Do. 5% Prf.	15 15 15	Mack Trucks	43 43 43
American Radiator	18 18 18	Macy Co.	35 35 35
American Roll M.	14 14 14	Melroe	48 48 48
American Smelting	43 43 43	Mead Corp.	11 11 11
American Sugar	45 45 45	Mont. Ward	48 48 48
American Tel. & Tel.	18 18 18	National Cash Reg.	16 16 16
American Tobacco	70 70 70	National Cash Reg.	16 16 16
Do. B.	71 71 71	National Dairy Prod.	24 24 24
American Water W.	9 9 9	National Lead	25 25 25
American Woolen	27 27 27	National P. & Light	6 6 6
Anacosta	27 27 27	National Steel	64 64 64
Atchafalca S.F.	69 69 69	National T. "A"	175 175 175
Baltimore & Ohio	17 17 17	New York	18 18 18
Bend. S.V.	41 41 41	North American Avia.	18 18 18
Bethlehem Steel	62 62 62	North American Avia.	18 18 18
Boeing Aircraft	14 14 14	Ohio Oil	15 15 15
Borden's Co.	38 38 38	Omnibus	10 10 10
Borg. Warn.	39 39 39	Omnibus I. G.	63 63 63
Burg. Mfg. Co.	9 9 9	Packard Motors	6 6 6
Burrhus Add.	15 15 15	Palmolive T. "A"	175 175 175
Canada Dry	12 12 12	Pennsylv. R.R.	30 30 30
Case J. I.	38 38 38	Pepsi Cola	33 33 33
Caterpillar Tr.	52 52 52	Phelps Dodge	24 24 24
Celanese C.	35 35 35	Phillips 66	24 24 24
Ch. & Ohio	46 46 46	Preced. Steel Car	13 13 13
Chrysler Motors	97 97 97	Procter & Gamble	57 57 57
Com. Solvents	18 18 18	Pullman	35 35 35
Deere Co. N.	26 26 26	Pure Oil	17 17 17
Continental Can.	43 43 43	Radio Corp.	11 11 11
Continental Motors	7 7 7	Rayon Prf.	32 32 32
Continental Oil	32 32 32	Reming. Rand	19 19 19
Crane Co.	27 27 27	Republic Steel	19 19 19
Crown Zell.	18 18 18	Safeway Stores	51 51 51
Curtiss Wright A.	16 16 16	Schenley Dist.	33 33 33
Deere Co. N.	26 26 26	Shawinigan	15 15 15
Delaware & Hudson	34 34 34	Shawinigan	15 15 15
Douglas Aiz.	52 52 52	Simon & Co.	22 22 22
DuPont de N.	180 180 180	Simmons Co.	32 32 32
Eastman Kodak	105 105 105	Standard Oil Ind.	14 14 14
Elec. Auto Lite	44 44 44	Socony Vac.	13 13 13
Electric Boat	13 13 13	South. Cal. Ed.	23 23 23
Flintkote	28 28 28	Southern Pacific	32 32 32
General Electric	38 38 38	St. P. & P.	37 37 37
General Food	41 41 41	Do. Prf.	58 58 58
General Motors	85 85 85	Spartan Corp.	27 27 27
Gillette	33 33 33	Standard Oil of Cal.	37 37 37
Goodrich	33 33 33	Standard Oil Ind.	14 14 14
Goodyear	49 49 49	Standard Oil of N.J.	37 37 37
G. Nor. Ry Prf.	36 36 36	Studebaker	19 19 19
H. West. Sug.	32 32 32	Texas Corp.	49 49 49
Greyhound N.	23 23 23	Timken Roll	49 49 49
Hiram Walker	51 51 51	Twentieth C.	26 26 26
Homestead	45 45 45	United Aircraft	29 29 29
Houston Nat.	17 17 17	United Fruit	8 8 8
Howey Sound	37 37 37	United Gas Imp.	1 1 1
Hudson Bay	27 27 27	U. S. Rubber	37 37 37
Ill. Central Ry	12 12 12	U. S. Steel	53 53 53
Inspiration	12 12 12	Western Union	49 49 49
Interlake Iron	8 8 8	Westinghouse	106 106 106
Int. Harvester	79 79 79	Woolworth	41 41 41
Int. Nickel Ltd.	14 14 14		
Int. Pap. Com.	19 19 19		
Int. Pap. Com. 5.00	84 84 84		
Johns Manville	98 98 98		

Notre industrie laitière

La Section agricole du Bureau des Statistiques publie aujourd'hui son rapport mensuel sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

Production de beurre et de fromage—Durant le mois de mai 1944 (chiffres correspondants de 1943 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 9,876,956 (9,591,280) livres et enregistré une augmentation de 3.0%. Le total de la production de fromage s'est élevé à 5,611,367 (2,782,094) livres et accuse une augmentation de 101.7% sur le mois correspondant de l'an dernier. Pendant les cinq premiers mois de l'année 1944, la production totale de beurre atteint 16,781,070 (15,577,893) livres et enregistré une diminution de 14.1%. La production de fromage se chiffre à 9,183,895 (3,878,735) livres et dépasse de 136.8% celle de la période correspondante de 1943. Au cours du mois de mai 1944, 543 établissements ont produit du beurre, 319 ont produit du fromage et 126 fabriques combinées ont manufacturé du beurre et du fromage.

Entreposages—Les entreposages de beurre et de fromage dans la province de Québec, au 1er juin 1944, se chiffrent respectivement à 4,392,436 et 14,158,788 livres, tandis que le grand total des entreposages au Canada s'élevait à 16,513,590 livres pour le beurre et à 33,456,595 livres pour le fromage.

Prix du beurre et du fromage—Le prix du beurre de crémérie à Montréal, d'après les cours quotidiens de la Bourse Canadienne des Denrées, montre pour le produit de première qualité un prix moyen de 0.35% cents la livre, comparative-ment à 0.33 cents en mai 1943.

À Montréal, le fromage pour consommation locale fait voir une moyenne de 0.21 cents la livre, à rapprocher de 0.22% cents durant le mois correspondant de l'an dernier. Le fromage destiné à l'exportation est fixé à 0.20 cents la livre, exactement le même prix qu'en mai 1943.

L'électricité

Les consommateurs ménagers du Canada paient une moyenne mensuelle de \$2.34 pour l'électricité en 1942, à l'exclusion de la taxe fédérale de vente de 8% et de toutes autres taxes provinciales ou municipales. C'est une augmentation de trois cents comparativement à la moyenne de 1941. Il y a 1,803,708 consommateurs ménagers en 1942, augmentation de 47,791 comparativement à 1941; leur consommation totale est de 2,716,895,000 kilowatts-heure au regard de 2,582,405,000 en 1941.

Les factures mensuelles moyennes en 1942 sont les suivantes par province (consommation moyenne en kilowatts-heure par usager entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, \$2.92 (53); Nouvelle-Ecosse \$2.49 (60); Nouveau-Brunswick \$2.39 (53); Québec \$1.84 (63); Ontario \$2.41 (172); Manitoba \$3.3 (359); Saskatchewan \$3.35 (72); Alberta, \$2.67 (55); Colombie canadienne et Yukon \$2.36 (75); Canada \$2.34 (124).

Ventes de 6 millions

Le Canada fait aux autres pays des ventes nettes de valeurs mobilières de \$6,000,000 en avril, comparativement à \$10,700,000 en mars et \$7,500,000 en février. Les ventes d'obligations canadiennes aux Etats-Unis continuent d'être l'élément particulier le plus important de cette rentrée de capitaux. Ces ventes se chiffrent à \$5,600,000 en avril, à rapprocher de \$9,800,000 en mars. Les rachats nets de \$500,000 du Royaume-Uni comprennent les obligations et des actions canadiennes. Les transactions avec les autres pays sont négligeables en avril. Au cours des quatre premiers mois de 1944, les ventes nettes de valeurs mobilières à tous les pays s'élevaient à \$31,000,000 contre \$61,000,000 la période correspondante de 1943.

Les ventes de valeurs mobilières à tous les pays en avril s'établissent à \$12,900,000 en regard de \$20,400,000 le mois précédent et \$28,700,000 le mois correspondant de l'an dernier; les ventes des quatre premiers mois de cette année atteignent un total de \$66,100,000 contre \$95,600,000 la même période de l'an dernier. Les achats de valeurs mobilières se placent à \$6,300,000 en avril, comparativement à \$9,700,000 en mars et \$7,500,000 en avril l'an dernier; le total des quatre premiers mois est de \$35,100,000 contre \$34,700,000 la même période de l'an dernier.

M. King ne demandera pas de prolongement de mandat

(suite de la première page)

Il est temps, a déclaré le premier ministre, qu'un ministre fédéral s'occupe tout particulièrement des questions relatives au bien-être humain, que ces questions aient été envisagées du point de vue de la législation provinciale ou qu'elles aient fait l'objet d'une intervention de la part du fédéral et des provinces. La personne est bien plus importante que la propriété et le bien-être humain est plus important que la richesse matérielle. Il existe déjà une législation sociale. Elle est inscrite soit dans les statuts provinciaux, soit dans les statuts fédéraux. C'est le but du gouvernement fédéral, a dit M. King, de lier ces différentes mesures dans un régime national et de les compléter par des mesures telles que l'assurance-maladie, les allocations familiales, des pensions plus généreuses aux vieillards. On tend ainsi vers le but général de la sécurité sociale. Il est clair, d'après le premier ministre, que sans l'assistance et la coopération du gouvernement fédéral, les programmes provinciaux ne peuvent pas établir, en ce domaine, de plan national.

Centralisation et uniformisation

Il est temps, a déclaré le premier ministre, qu'un ministre fédéral s'occupe tout particulièrement des questions relatives au bien-être humain, que ces questions aient été envisagées du point de vue de la législation provinciale ou qu'elles aient fait l'objet d'une intervention de la part du fédéral et des provinces. La personne est bien plus importante que la propriété et le bien-être humain est plus important que la richesse matérielle. Il existe déjà une législation sociale. Elle est inscrite soit dans les statuts provinciaux, soit dans les statuts fédéraux. C'est le but du gouvernement fédéral, a dit M. King, de lier ces différentes mesures dans un régime national et de les compléter par des mesures telles que l'assurance-maladie, les allocations familiales, des pensions plus généreuses aux vieillards. On tend ainsi vers le but général de la sécurité sociale. Il est clair, d'après le premier ministre, que sans l'assistance et la coopération du gouvernement fédéral, les programmes provinciaux ne peuvent pas établir, en ce domaine, de plan national.

Agence centrale

Rien ne saurait être plus opposé à un plan national, déclare M. King, que de laisser aux provinces le soin de légiférer, en ces matières, au hasard et d'après les conditions qui peuvent surgir de temps à autre. Il est nécessaire, dit-il, de constituer une sorte d'agence centrale qui peut aider, en coopérant avec les provinces, à éviter le doublement des services et à voir, quand une province est en retard dans un domaine, à surmonter des difficultés particulières. Ce ne serait pas l'intention des autorités fédérales d'envahir la juridiction provinciale. Les provinces seraient consultées lorsqu'il s'agirait de dresser un plan national. Il y aurait des conférences fédérales-provinciales avant et après son être arrivé à des ententes. Au tout début, le nouveau ministère fédéral aura juridiction sur le service de la Santé publique, service qui fait maintenant partie du ministère de la Santé et des Pensions. Le service des Pensions et de la Réhabilitation des soldats fera partie, par contre, du nouveau ministère des Affaires des anciens combattants. Le ministère de la Santé publique et du Bien-être national aura également juridiction sur les pensions aux aveugles et aux vieillards, ainsi que sur les allocations familiales lorsque celles-ci seront payées. Plus tard, il pourra s'occuper de l'assurance-maladie et des pensions contributives.

Les progressistes-conservateurs

Par la voie de leur leader parlementaire, M. Gordon Graydon, les progressistes-conservateurs se sont fortement prononcés en faveur du bien-être social. M. Graydon a parlé au nom de son parti. Il s'est dit favorable à la plus étroite collaboration du fédéral et des provinces, ainsi que des municipalités, dans le domaine de la législation sociale. M. Graydon a même réclamé un plan national qui intégrerait provinces et municipalités. La mesure repose sur un bon principe, dit-il. Les progressistes-conservateurs l'approuvent. (M. Graydon a tenu ce langage, alors que cette semaine M. John Bracken, leader national du parti progressiste-conservateur, a pris violemment à parti M. Mackenzie King, à propos des allocations familiales et alors que maints conservateurs et leurs journaux font campagne contre cette mesure sous prétexte qu'elle favorise tout particulièrement la province de Québec. Il faudrait que les progressistes-conservateurs s'entendent entre eux et tiennent partout le même langage).

La C.C.F. approuve

M. A.-W. Nicholson, membre de la C.C.F. et député de Mackenzie, a approuvé la mesure au nom de son parti. La C.C.F. admet que la mesure est insuffisante mais elle préfère avoir une mesure insuffisante à ne rien avoir du tout. La C.C.F. souhaite que le gouvernement donne une directive courageuse aux provinces et ne se contente pas de rejeter les responsabilités sur elles. M. Nicholson a insisté particulièrement sur les services de santé, l'assurance-maladie et les hôpitaux. On dit parfois que les services médicaux gratuits encouragent un état d'esprit de pauvreté, de paupérisme. Les soldats reçoivent bien des services médicaux gratuits, on ne voit nulle part dans l'armée des traces de cet état d'esprit. Quant à

Faits divers

Inconnu trouvé noyé près de Longueuil

Vols — Affaires de Cour — En quelques lignes

Le cadavre d'un homme dont l'identité n'est pas encore déterminée a été trouvé noyé hier matin, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, au quai de l'avionnerie Fairchild, à Longueuil. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal. Il s'agit d'un homme brun, mesurant six pieds environ et pesant 175 livres. Il porte une chemise de travail grise, à carreaux, des bretelles de marque "police", des bas gris, un pantalon gris, rayé noir, et des souliers de peinture no 11, munis de talons de caoutchouc. Toute personne qui pourrait aider à établir l'identification du défunt est priée de communiquer avec le capitaine-détective intérimaire Alfred Quenneville, à la sûreté provinciale, HA. 4141.

Il succombe à ses blessures

M. Jérémie Boileau, 45 ans, de Joliette, est décédé hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, des suites de blessures reçues le 18 décembre dernier, au cours de son travail. Cantonnier de son métier, il fut blessé accidentellement d'un coup de pelle, et on le transporta de 41 ans, à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, puis on le transféra, en mars dernier, à l'institution mentionnée, où les chirurgiens tentèrent vainement de lui conserver la vie. Le cadavre fut transporté à la morgue de la métropole, puis ensuite transféré à Joliette, où une enquête sera tenue, incessamment, par le coroner de ce district.

Mort à son travail

Le coroner du district de Montréal, M. Richard L. Duckett, a rendu hier un verdict de mort naturelle dans le cas de M. Henry G. Guénet, âgé de 48 ans, domicilié à 4820 rue St-Hubert, décédé soudainement à son travail au no 5765 rue Hamilton. Des verdicts de mort naturelle ont été rendus dans les cas suivants: Mme Rita Mackenzie, âgée de 41 ans, décédée soudainement à sa demeure, au no 226 rue Prescott; M. Henry Evers, 75 ans, 1660 rue Gladstone, mort soudainement à sa demeure; et Mme Alfred Wilson, 58 ans, 7505 rue Bloomfield, décédée subitement à son domicile. La mort de M. Onésime Brissette, âgé de 84 ans, pensionnaire de la retraite St-Benoît, rue Notre-Dame est, est accidentelle, selon le verdict rendu aussi ce matin par le coroner. M. Brissette s'était infligé des blessures en tombant dans un escalier de l'institution.

Tentative de vol dans une église

M. Eucher Maheu, gardien de nuit à l'église Saint-Pierre Claver, coin boulevard Saint-Joseph et rue DeLormier, a averti la police que des malfaiteurs ont tenté d'introduire dans l'église, après avoir brisé plusieurs vitres à l'arrière du temple. Les individus n'ont pas réussi toutefois à s'introduire à l'intérieur, et ont pris la fuite dès que le gardien est arrivé dans leur direction. —Des voleurs sont entrés dans le domicile de M. J. B. Peck, 12, Place Chelsea, en passant par une ouverture sur le toit, et se sont emparés de vêtements pour une valeur de \$24, ainsi que d'un revolver automatique, de marque Mob. breveté, portant le numéro de série 58669. L'arme contenait sept balles. La sûreté municipale fait enquête. —Mlle Evynin Johnson, 2190 rue Northcote, s'est plainte à la police que des malfaiteurs sont entrés chez elle, à l'aide de fausses clés, et ont volé pour \$180 de bijoux.

Voleurs audacieux

Un camion rouge, dont on n'a pu identifier la licence, est entré dans la cour de la compagnie Canada Dry, 6380 rue Saint-Urbain, la nuit dernière, et ses quatre occupants ont donné l'ordre au gardien de nuit, M. Pierre Lepage, de rester dans l'obscurité, tandis que les inconnus chargeaient le camion de caisses de liqueurs douces. On ne peut dire combien de bouteilles sont disparues à la suite de ce vol. —Mme Pacifique Brouillette, 6665 rue Christophe-Colomb, a fait rapport à la police que durant son absence des inconnus sont entrés dans son domicile, en brisant une porte de côté, et ont volé une couleuvre en argent, d'une valeur inconnue, ainsi que des vêtements pour une valeur de \$77. —Des malfaiteurs ont brisé les vitres de l'auto de M. E. Frank, 5755 blvd. St-Laurent, stationnée rue Mansfield, au sud de la rue Ste Catherine, et ont fait main basse sur ces vêtements et des articles de pêche, le tout évalué à \$157.

M. Hurtubise ira en appel

M. Laurent Hurtubise, chiropraticien de la rue Saint-Denis, a été condamné à payer une amende de \$50 et les frais, hier, par le juge Édouard Teller pour avoir fait publier dans les journaux de Montréal une réclamation laissant supposer qu'il exerçait la médecine, sans être médecin. M. Hurtubise a annoncé son intention d'appeler de ce jugement. Dans son jugement le président du tribunal a déclaré ce qui suit: "Il ne faut pas oublier que M. Hurtubise n'est pas accusé d'avoir exercé illégalement la médecine. Il n'est pas accusé d'avoir pris le titre de médecin; il n'est pas accusé d'avoir trompé une personne déterminée en publiant une annonce qu'il exerce la médecine. Il est accusé tout simplement d'avoir publié une annonce d'une nature telle qu'elle laisse supposer qu'il exerce la médecine. Cette annonce mentionne les mots suivants: "la cause première des maladies produites par des pincements de nerfs, à l'épine dorsale, corrigée par la chiropratique" et plus loin: "par l'analyse du cas le chiropraticien localise cet obstacle-cause et

par ses mains seulement le corrige et rétablit ainsi la transmission normale du courant de vie qui guérit la partie malade et la ramène à la santé." On cite également l'opinion d'un médecin: "la chiropratique constitue une méthode scientifique de corriger la vraie cause des maladies. De plus, on invoque que parmi les causes du déplacement des vertèbres, se trouvent, entre autres maladies, celles connues sous le nom de scarlatine, grippe espagnole, rougeole, fièvre typhoïde, coqueluche, etc. Or, on laisse supposer, sans aucune ambiguïté, que la cause de toutes ces maladies est corrigée par la chiropratique. Que veut-on de plus pour n'importe qui, pour laisser supposer à la lecture de l'annonce que l'accusé exerce la médecine?"

La compagnie Mastercraft Clothing Ltd, 6580 rue Saint-Hubert, a été condamnée à une amende de \$400 et aux frais, hier, par le juge Maurice Tétréau, après qu'elle se fut reconnue coupable d'avoir fabriqué des complets "zoot-suits", contrairement aux règlements de la Commission des prix et du commerce.

Dix ans de pénitencier

Lionel Dupuis, âgé de 24 ans, et Gilbert Sharkey, 21 ans, tous deux de Brome, ont été condamnés hier à dix années de pénitencier par le juge A. Lemay, siégeant à Sweet'sburg. Les deux inculpés ont plaidé culpabilité la semaine dernière à 84 accusations de cambriolage dans les maisons d'été de la région. — Paul Tremblay, 28 ans, sans domicile connu, a été condamné à quatre mois de prison hier par le juge Maurice Tétréau, après avoir été trouvé coupable de tentative de cambriolage. Une autre sentence de quatre mois lui a été imposée pour avoir été trouvé en possession d'outils de cambrioleur. Tremblay avait été appréhendé en train de briser une vitrine d'un magasin de la rue Sainte-Catherine.

Capturé à Montréal

Recherché à Ottawa pour un vol d'auto et de pneus, Gaston Gagnon a été appréhendé hier après-midi par la police provinciale au plan Bouchard, à Sainte-Thérèse. Le capitaine Albert Tanguay a déclaré que Gagnon, natif de Hull, était recherché ici depuis plus d'une semaine. Le prévenu a été conduit aux cellules de la Sûreté provinciale, et vers trois heures hier après-midi, il était reconduit à Cumberland, Ontario. Deux présumés complices de Gagnon ont déjà été condamnés à trois ans de pénitencier à Ottawa, pour le vol de Cumberland.

Médaille pour sa bravoure

Le comité de décorations de la Ligue de sécurité de la province de Québec a décidé d'accorder une médaille de bravoure à M. René Labranche, 2822, rue Allard, pour le sang-froid dont il fit preuve dimanche, le 7 mai dernier, en maltrisant un cheval qui avait pris le mors aux dents et qui menaçait la vie de plusieurs personnes sortant de la messe de 10 heures en l'église Saint-Jean-de-Matha, à Ville-Émard. Le président de la laiterie Saint-Alexandre Liée, M. Isidore Bouthillier, propriétaire du cheval en question, a tenu à se joindre à la Ligue pour exprimer sa reconnaissance au jeune Labranche, dont l'exploit a contribué non seulement à épargner des vies humaines, mais aussi à éviter des dommages matériels à plusieurs automobiles qui étaient stationnées à cet endroit.

En quelques lignes

L'un des deux cultivateurs de Saint-Esprit, accusés d'avoir tué du chevreuil en dehors de la saison permise, a été libéré hier à la suite du manque de preuve. Le tribunal rendra jugement aujourd'hui sur une motion de non-lieu, présentée par la défense, dans le cas du deuxième accusé. Trois marins grecs, accusés d'avoir organisé une mutinerie dans la flotte grecque, au mois d'avril dernier, ont été condamnés à mort hier par une cour martiale siégeant à Alexandrie. Deux autres marins ont été condamnés à l'emprisonnement à vie, tandis que cinq autres à des peines variant de 5 à 15 ans.

Mme Lucien Fortin décédée

Hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, où elle était sous traitement depuis quelques jours, est décédée Mme Lucien Fortin, femme de M. J.-Lucien Fortin, pharmacien, de cette ville. La défunte, née Thibault (Annoncia), était la fille de feu Sévère Thibault, négociant, de Montréal. Elle était âgée de 53 ans. Un survivant, outre son mari, un fils, Jean-Paul, des beaux-frères, MM. Édouard Fortin, ancien député de Beauce et journaliste, J.-A. Fortin, avocat et publiciste, de Montréal, le Dr Alfred Simard, M. Charles Dufault, registraire au ministère des Mines, à Québec, M. François Fortin, de Beauveville, et M.-J.-G.-A. DeCelles, de Montréal; une belle-soeur, Mme Paul Thibault, ainsi que de nombreux autres parents. La dépouille mortelle repose en chapelle ardente à la résidence de M. Fortin, 293 avenue de l'Épée, à Outremont, et les funérailles auront lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Le Devoir offre ses sincères sympathies à la famille éplorée.



M. Gérard DAGENAIS, directeur-fondateur des Editions Pascal et du bureau des Traductions Pascal, vient d'être désigné à la présidence du nouveau comité des arts de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal.

Dans le monde ouvrier

Protestation du Conseil central

Voici la copie d'un télégramme adressé à plusieurs sénateurs canadiens-français, à Ottawa: Le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal condamne énergiquement le discours prononcé par l'hon. T.-D. Bouchard à la plus haute Chambre du pays portant une injure à la race canadienne-française dont il est un représentant.

Le Conseil central vous demande de mettre l'hon. T.-D. Bouchard en demeure de prouver qu'il existe une société qui travaille contre le bien commun et jusqu'à quel point ladite société a influencé de fait les Syndicats catholiques dans des résolutions ou par des actes contraires au bien commun propre à soulever des préjugés de race en vue d'assurer la domination de la race canadienne-française sur les autres races du pays.

A défaut de fournir des preuves satisfaisantes, qu'il ait ou moins la décence de se rétracter. G.-A. GAGNON, prés.

Conciliateur promis

L'Alliance catholique des professeurs et la Fédération catholique des professeurs de langue anglaise de Montréal, ont reçu chacune, hier, une lettre du président de la Commission des relations ouvrières de Québec, M. E. Boivin, les avisant qu'un conciliateur serait immédiatement nommé pour régler le différend entre la Commission et les instituteurs relativement au salaire de ces derniers.

Incorporation du boni de vie chère

Le Conseil régional du travail, à sa séance du 20 juin, a décidé que le boni de vie chère récemment augmenté à \$4.25 et rétroactif au 2 novembre 1943 sera incorporé au taux de base de la convention collective de travail à neuf sous l'heure pour les employés payés à l'heure de la Sorel Steel Foundries.

Le Syndicat national des fondries de Sorel, affilié à la C.T.C.C. qui fait partie de la nouvelle fédération nationale de la métallurgie, a représenté ces employés aux différents conseils du travail depuis plus de six mois pour leur obtenir ces avantages et vient de recevoir un document officiel donnant les motifs de la décision rendue par le Conseil national en date du 17 mai dernier.

Congrès de la métallurgie

La Fédération Nationale de la Métallurgie tenait son premier congrès à Québec les 17 et 18 juin derniers, alors même que les différents syndicats ouvriers de la métallurgie de la province lui donnaient leur adhésion et la fondaient ainsi officiellement. 45 délégués et invités assistèrent aux différentes réunions du congrès.

MM. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., et Fernand Jolicoeur, chef du Secrétariat des Syndicats de Joliette, servirent respectivement de président et de secrétaire des délibérations jusqu'à élection officielle qui eurent lieu dimanche matin. Furent élus à l'unanimité officiers de la Fédération Nationale de la Métallurgie: président, M. Rodolphe Bignell, de Sorel; vice-président, M. Georges Bédard, de Québec; secrétaire-trésorier, M. Emilien DesSerres; directeurs: MM. Ph. Ménard (Sorel Steel F.), Ph. Lepage (Sorel Industries); Adem Allard (Joliette); Ph. Gamagne (Montmagny); Lauréat Latouche (Québec); J.-B. Morneau (L'Islet); Rosario Pelletier (Plessisville). Le siège social de la Fédération est fixé à Montréal.

Chez les comptables licenciés



M. A.-Emile Beauvais, de Châteaueau, Beauvais et Gauthier, qui a été élu secrétaire-trésorier honoraire de la Société des comptables licenciés de la province de Québec.

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30

DUPUIS

fermé le samedi durant l'été



CARABIN présente Arthur Le BLANC

virtuose du violon de réputation internationale

dans un récital conjoint avec le QUATUOR ALOUETTE

DENIS HARBOUR basse chantante

MADELINE PAGE soprano

AU CHALET DE LA MONTAGNE

le jeudi, 29 juin, à 8 h. 30 p.m.

Billets en vente au kiosque. Renseignements chez DUPUIS rez-de-chaussée

.85 1.15 1.40

VESTONS SPORT

pour la jeunesse en Vacances... pour garçons qui travaillent jusqu'à l'entrée des classes...

11.95

Ces vestons sport sont en tweed chevronné beige, gris, vert pâle, bleu pâle, brun. Devant droit. Veston à demi doublé, poches appliquées. Coupe masculine... pour 13 à 19 ans...

PANTALONS D'ETE

(pour 12 à 19 ans). Tissus légers en beige, vert brun foncé, brun moyen, gris, bleu aviation. La bas relevé, le haut à passe-ceinture. Coupe soignée élégante pour la jeunesse.

2.95 à 5.45

Pas de commandes postales à ce rayon — S.V.R.

DEMI-BILLET

VALEUR .50 ou .25

9e GALA de la POESIE CANADIENNE

21 ans de bon parler français mardi 4 juillet à 8 h. 30 "CHALET DE LA MONTAGNE"

Présidence conjointe: S. H. le maire A. Raynault l'hon. Hector PERRIER

Poèmes, danses, musique, chants CE COUPON ECHANGEABLE CHEZ DUPUIS FRERES LIMITEE vaut la moitié d'un billet de .50 ou de 1.00

(en cas de pluie: 6 juillet)

ARTISTES AU PROGRAMME: Edmond Trudel, P.-E. Corbell, Camille Bernard, Gustave Longtin, Mlle M.-Germaine Lefebvre (15 ans), Mlle Marguerite Lebtyac (17 ans)

Plusieurs chorales et ensembles chorégraphiques Plus de 250 personnes en scène

Dupuis Frères

ALBEN DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. ARMAND DUPUIS, v.-p. et dir. du G.P. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Assemblée

Le Syndicat des Travailleurs en chaussures de Montréal, Inc., fait un appel tout spécial à ses membres, tant féminins que masculins, pour l'assemblée qui sera tenue mercredi soir, le 28 juin, à 8 h. 15, au no 1231 est, rue DeMontigny. A cette assemblée, les membres seront témoins de 80 nouvelles demandes d'admission et sur ce nombre il y aura 30 demandes féminines. L'assemblée sera présidée par le président général, L. Lacroix, et Mme Germaine Beaudoin, présidente du Local féminin. L'agent d'affaires, M. E. Saint-Amand, aura un rapport des plus importants à communiquer aux membres présents, qui regarde la semaine de vacances et d'un grand nombre d'ouvriers en chaussures présentement en vacances pour la semaine. Pour ce qui regarde la nouvelle organisation que veulent fonder quelques mécontents, on aura l'avantage en entendre parler à cette assemblée.

M. Félix Allard élevé à la magistrature

La nomination du député libéral d'Abitibi a été faite par le cabinet hier

Québec, 28 (D.N.C.) — M. Félix Allard, député libéral d'Abitibi, a été nommé juge de la Cour des magistrats de la province de Québec, au cours d'une séance du cabinet provincial, tenue vers la fin de l'après-midi hier. L'arrêté ministériel a été signé hier soir par le lieutenant-gouverneur. Le nouveau juge est tout particulièrement chargé du district judiciaire d'Abitibi et de Rouyn-Noranda, mais il aura jurisdic-

tion dans toute la province.

M. Félix Allard est né à St-François de Lac, le 25 octobre 1897. Il est le fils de M. Jules Allard, protonotaire de la Cour supérieure à Montréal, et de Berthe Toupin. Il a fait ses études classiques au séminaire de Nicolet, et son cours de droit à l'Université de Montréal. Admis au Barreau en 1921, il fit un séjour d'un an à Eastman Business College, de Poughkeepsie, N.-Y. Après avoir exercé sa profession pendant un an à Montréal, M. Allard vint s'établir en Abitibi en 1924. Il fut pendant trois ans l'assistant professionnel de M. Hector Authier, alors député de l'Abitibi à Québec. En 1929 il était nommé avocat de la couronne en Abitibi et aux élections générales de 1939, il était élu député libéral de l'Abitibi. Le nouveau juge est le frère du juge Adolphe Allard, juge de la Cour des magistrats pour le district de Richelieu. M. Allard a pris une part active au développement du Nord-Ouest de Québec. Il s'est intéressé de façon toute particulière à la colonisation et aux mines.

Mihailovich n'a pas de portefeuille

Bari, Italie, 28 (A.P.) — Dans l'accord survenu entre le roi Pierre de Yougoslavie et le maréchal Tito, le général Draja Mihailovich, chef des Chetniks yougoslaves, n'a pas de portefeuille dans le cabinet de son pays, dit-on. Deux portefeuilles vont toutefois aux partisans communistes de Tito. Un correspondant dit toutefois que Tito ne pourra s'approprier les partisans du général Mihailovich, à moins que le roi Pierre leur fasse un appel spécial à la radio pour leur démontrer la sincérité de ses convictions lorsqu'il a répudié son ancien ministre de la guerre.

Adoptés Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limité) Qualité supérieure Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. S.-CATHERINE

Nouveau mouvement japonais Tchoungking, 28 (A. P.) — Les Japonais, effectuant un assaut contre la ville ferroviaire de Hengyang, dans la province du Hunan, ont commencé un mouvement de flanc au sud-est, apparemment destiné à couper la voie ferrée au sud de cette ville, déclare un communiqué chinois.

Le haut commandement chinois annonce que plusieurs batailles ont eu lieu, entraînant de lourdes pertes pour les deux côtés. À une distance de milles au nord de Hengyang, tandis que la ville elle-même demeure calme. Tandis que les Japonais attaquent à Hengyang, d'autres forces ennemies, s'en prenant à Yihsein, ont avancé sur Anjen, sise à 38 milles au sud-est de Hengyang, et sont engagées dans un combat étroit. Leur objectif apparent est la ville ferroviaire de Liyang, sise à 34 milles au sud-ouest d'Anjen.